



CTB



RAPPORT DES RESULTATS 2013

**FACILITE D'APPUI AUX
INVESTISSEMENTS
AGRICILES DANS LES
REGIONS DU MONO/COUFFO
ET DE L'ATACORA/DONGA**

BEN 10 022 11 – FAIA

JANVIER 2014

ACRONYMES.....	4
1	APERÇU DE L'INTERVENTION..... 6
1.1	FICHE D'INTERVENTION 6
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE..... 7
1.2.1	<i>Contribution belge..... 7</i>
1.2.2	<i>Contribution béninoise..... 8</i>
1.3	AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE..... 9
1.3.1	<i>Pertinence..... 9</i>
1.3.2	<i>Efficacité..... 9</i>
1.3.3	<i>Efficiéce..... 10</i>
1.3.4	<i>Durabilité potentielle..... 10</i>
1.4	CONCLUSION..... 11
2	MONITORING DES RESULTATS..... 13
2.1	ÉVOLUTION DU CONTEXTE 13
2.1.1	<i>Contexte général..... 13</i>
2.1.2	<i>Contexte institutionnel..... 13</i>
2.1.3	<i>Contexte de gestion : modalités d'exécution..... 14</i>
2.1.4	<i>Contexte HARMO..... 14</i>
2.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME 16
2.2.1	<i>Progrès des indicateurs..... 16</i>
2.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés..... 19</i>
2.2.3	<i>Impact potentiel..... 20</i>
2.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 21
2.3.1	<i>Progrès des indicateurs..... 21</i>
2.3.2	<i>État d'avancement des principales activités..... 23</i>
2.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés..... 24</i>
2.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 26
2.4.1	<i>Progrès des indicateurs..... 26</i>
2.4.2	<i>État d'avancement des principales activités..... 28</i>
2.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés..... 29</i>
2.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 31
2.5.1	<i>Progrès des indicateurs..... 31</i>
2.5.2	<i>État d'avancement des principales activités..... 33</i>
2.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés..... 34</i>
2.6	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 36
2.6.1	<i>Progrès des indicateurs..... 36</i>
2.6.2	<i>État d'avancement des principales activités..... 38</i>
2.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés..... 39</i>
2.7	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5 42
2.7.1	<i>Progrès des indicateurs..... 42</i>
2.7.2	<i>État d'avancement des principales activités..... 47</i>
2.7.3	<i>Analyse des progrès réalisés..... 47</i>
2.8	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 6 50

2.8.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	50
2.8.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	52
2.8.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	53
2.9	THEMES TRANSVERSAUX.....	55
2.9.1	<i>Genre</i>	55
2.9.2	<i>Environnement</i>	55
2.10	GESTION DES RISQUES	57
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	61
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	61
3.2	RECOMMANDATIONS	62
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	63
4	ANNEXES	65
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	65
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	69
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	72
4.4	APERÇU DES MoRE RESULTS	80
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	81
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	85
4.7	Liste des investissements communaux financés en 2013	87
4.8	Liste des MIP financés (UFR MC) et des PEA en instance de financement (UFR AD) au 31 décembre 2013	92

Acronymes

Sigles	Définitions
ADF	American Development Fund
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
ASPS	Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire des produits agro-alimentaires
ATI FL	Assistant Technique International Finances Locales
ATI MFA	Assistant Technique International Mécanismes de Financement Agricoles
ATN FA	Assistant Technique Financement Agricoles
ATN FP	Assistant Technique National Finances Publiques
ATN MO	Assistant Technique National Maitrise d'Ouvrage
ATN PEA	Assistant Technique National en Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole
ATN OSF	Assistant Technique National Organisation et Structuration des Filières Agricoles
ATN SE	Assistant Technique National en Suivi et Evaluation
CAD	Conférence Administrative Départementale
CAEF	Commission des Affaires Economiques et Financières
CARDER	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CCoS	Conseil Communal de Suivi
CDCC	Conseil Départemental de Concertation et de Coordination
CDeS	Conseil Départemental de Suivi
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CeSAD Afrique	Centre de Suivi et d'Appui aux Initiatives de Développement-Afrique
CEV	Comité d'Etude et de Validation
CNOS/PSRS	Comité National d'Orientation et de suivi de la mise en œuvre du PSRSA
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
CRAV AD	Conseil Régional d'Analyse et de Validation dans l'Atacora-Donga
CRM MC	Conseil Régional des Maraîchers du Mono-Couffo
CRR MC	Conseil Régional des Riziculteurs du Mono-Couffo
CS	Convention Spécifique
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTOS	Comité Technique d'Orientation et de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DET	Diagnostic Economique et Territorial
DIO CARDER	Diagnostic institutionnel et Organisationnel des Centre Agricole Régional pour le Développement Rural en appui aux Communes en matière de développement agricole
DIO Commune	Diagnostic institutionnel et Organisationnel des Communes en appui au développement économique
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle
E.SOKO	Electronic Market (Système d'information de marché, SOKO signifiant marché en langue Swahili)
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAFA AD	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles des départements de l'Atacora et de la Donga
FAFA MC	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles des départements du Mono et

	du Couffo
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FIPEA	Fonds d'Investissement et de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FODEFI	Fonds de Développement des Filières
IC	Investissement Communal
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDGLAAT	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
MIP	Microprojets
MSFP	Mutuel de Services Financiers pour la Prospérité
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONS	Office National de Soutien aux revenus agricoles
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PACER	Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale
PADA	Projet d'Appui au Développement Agricole
PEA	Projet d'Entrepreneuriat Agricole
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PFD	Partners For Development
PICA	Système d'Information du Marché pour les filières Maraichage et Riz, sur la base des systèmes existants
PONADEC	Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration
PNIA- Bénin	Programme National d'Investissement Agricole du Bénin
PSDCC	Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés
PSNF	Prestation de Services Non Financiers
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SMCL	Structure Mixte de concertation Locale
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement (Stichting Nederlandse Vrijwilligers)
UAC	Unité d'Appui et de Coordination
UFAI	Unité Fonctionnelle d'Appui Institutionnel
UFR AD	Unité Fonctionnelle Régionale Atacora-Donga
UFR MC	Unité Fonctionnelle Régionale Mono-Couffo
URP	Union Régionale des Producteurs

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles dans les Départements de Mono, Couffo, Atacora et Donga
Code de l'intervention	BEN 10 022 11
Localisation	République du Bénin
Budget total	11 millions d'euros
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
Date de début de la Convention spécifique	25 août 2011
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Octobre 2011
Date prévue de fin d'exécution	Octobre 2016
Date de fin de la Convention spécifique	24 août 2017
Groupes cibles	La population au niveau des communes, les opérateurs privés actifs dans les filières concernées, les collectivités territoriales, les structures faitières, les partenaires techniques et institutionnels (MAEP, ONS, CONAFIL)
Impact¹	Les revenus et la sécurité alimentaire des populations du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga sont accrus au travers du développement des filières agricoles, l'augmentation des investissements productifs et l'amélioration du climat des affaires en milieu rural
Outcome	Les conditions d'investissements pour le développement des filières agricoles sont durablement améliorées dans les communes du Mono, Couffo, de l'Atacora et de la Donga
Outputs	<p>La qualité et l'accessibilité des services d'appui conseil pour le développement des filières agricoles sont améliorées dans le cadre d'un partenariat public-privé bien compris</p> <p>Les communes réalisent des infrastructures et aménagements publics qui contribuent à améliorer la compétitivité des filières agricoles</p> <p>Les initiatives privées porteuses de valeur ajoutée pour le développement des filières agricoles sont appuyées dans les régions d'intervention</p> <p>Des mécanismes institutionnels sont définis au niveau national pour canaliser les aides publiques destinées à appuyer le développement des filières agricoles</p> <p>Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations</p> <p>Les acteurs des filières (producteurs, transformateurs, et opérateurs économiques) élargissent leurs opportunités de marché et augmentent leur bénéfice de manière équitable grâce à une meilleure articulation</p>
Année couverte par le rapport	2013

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

1.2.1 Contribution belge

- **Taux de décaissement sur la Contribution belge en euros**

	Budget (milliers d'Euros) (a)	Dépenses (milliers d'Euros)		Solde au 31 décembre 2013 (d= a-b-c)	Taux de déboursement au 31 décembre 2013 (e=(b+c)/a)
		Décaissements des Années précédentes (2011- 2012) (b)	Décaissement de l'année couverte par le rapport (2013) (c)		
Output 1	406,00	3,57	84,35	318,08	21,7%
Output 2	4 585,00	57,47	1 158,26	3 369,27	26,5%
Output 3	1 248,00	25,79	198,10	1 024,11	17,9%
Output 4	1 209,80	266,93	367,68	575,19	52,5%
Output 5	249,65	0,00	14,19	235,46	5,7%
Output 6	154,65	0,00	2,94	151,71	1,9%
Moyens généraux	3 146,90	523,38	638,81	1 984,71	36,9%
Total	11 000	877,140	2 464,323	7 658,537	30,4%

- **Taux de décaissement sur la Contribution belge en FCFA
(équivalent)**

	Budget (milliers FCFA) (a)	Dépenses (milliers de FCFA)		Solde au 31 décembre 2013 (d= a-b-c)	Taux de déboursement au 31 décembre 2013 (e=(b+c)/a)
		Décaissements des Années précédentes (2011- 2012) (b)	Décaissement de l'année couverte par le rapport (2013) (c)		
Output 1	266 318	2 342	55 328	208 648	21,7%
Output 2	3 007 558	37 698	759 767	2 210 093	26,5%
Output 3	818 633	16 917	129 942	671 774	17,9%
Output 4	793 576	175 094	241 185	377 296	52,5%
Output 5	163 759	0	9 308	154 451	5,7%
Output 6	101 444	0	1 926	99 517	1,9%
Moyens généraux	2 064 228	343 314	419 031	1 301 882	36,9%
Total	7 215 516	575 365	1 616 488	5 023 663	30,4%

1.2.2 Contribution béninoise

- **Taux de décaissement en FCFA du budget 2013**

	Budget alloué en 2013 (FCFA)	Dépenses en CFA		Solde en CFA au 31/12/2013	Taux de décaissement du budget 2013
		Années précédentes (2012)	Année couverte par le rapport 2013		
Total	100 000 000	69 942 519	99 739 920	260 080	99,74

- **Taux de décaissement en Euros (équivalent)**

	Budget alloué en 2013 (Euros)	Dépenses en €		Solde en € au 31/12/2013	Taux de décaissement du budget 2013
		Années précédentes	Année couverte par le rapport 2013		
Total	152 449	106 627	152 053	396	99,74

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence :	B

L'intervention de la Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles (FAIA) s'inscrit dans les orientations de développement définies par les autorités béninoises dont :

- le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) qui trace la politique de développement du secteur agricole ;
- la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC).

Au niveau national, cet alignement aux politiques renforce la prise de conscience de l'importance du rôle du secteur agricole pour un développement inclusif du Pays à travers les politiques de décentralisation/déconcentration. D'autre part, au niveau local, cet ancrage permet l'intégration et une prise en compte des politiques sectorielles agricoles dans les stratégies et planifications communales de développement.

L'amélioration des conditions d'accès au financement des promoteurs de projets agricoles à travers des fonds publics et privés est une stratégie cruciale pour la mise en œuvre des objectifs du PSRSA.

Les autorités régionales et communales ont pris en main le pilotage des procédures investissements publics et privés.

La modification du cadre logique en juillet 2013 accroît la sphère d'intervention en intégrant la reprise de certaines interventions de la FAFA MC, notamment l'appui aux OPA's, la mise en relation des acteurs autour des filières prioritaires, et l'appui à la commercialisation des produits agricoles comme résultats spécifiques supplémentaires.

La transition vers une approche Programme fait partie intégrante des stratégies d'intervention de la FAIA. Elle s'inscrit comme une étape dans le processus d'alignement visant à appuyer, avec d'autres partenaires techniques et financiers, la mise en place d'une approche sectorielle agricole au Bénin.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité :	C

Les actions clés programmées sont en partie réalisées en 2013. Les chantiers principaux entamés sont :

- le démarrage des différents diagnostics et études préalables : Tous les principaux marchés ont été lancés, mais ne sont pas clôturés durant l'année 2013.
- l'appui au processus de conception et de mise en place du FADEC affecté Agriculture et du FNDA : Elles ont permis d'appuyer le MAEP et la CONAFIL de mettre en place un mécanisme transitoire préfigurant le FADEC Agriculture et un cadre de dialogue intersectoriel entre le MAEP et MDGLAAT. Le MAEP a ouvert une ligne au Budget Général de l'Etat sur le FADEC affecté Agriculture au titre de l'exercice 2014 et le FNDA a été créé par décret pris en Conseil des Ministres.
- les investissements publics et privés agricoles ont été identifiés et ont reçu des appuis techniques et financiers de la part du Projet. Les autorités

locales/départementales et les services techniques déconcentrés ont assuré leurs rôles dans les procédures d'instruction de ces investissements.

- le démarrage de processus de consolidation du FAFA MC concernant l'appui aux OPA et la commercialisation des produits agricoles a pris du retard.

Cependant, la réalisation des outputs risque de ne pas influencer sensiblement l'Outcome du Projet. En effet, il a été constaté que l'Outcome est mesuré avec des IOV non applicables pour l'essentiel. Un travail de reformulation des indicateurs au niveau de l'Outcome est en cours.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience :	C

Le projet a réalisé un taux d'exécution financière de 85% du planning 2013. Le taux d'exécution en mode Cogestion est de 76% tandis que les fonds gérés en mode régie ont permis d'atteindre 101% de taux d'exécution financière.

- Tous les marchés de prestations intellectuelles prévus dans le DTF de la FAIA qui nécessitent un DAO ont été lancés et sont en phase d'exécution, ce qui constitue un pas important pour l'atteinte des outputs. Les retards constatés dans l'exécution de ces prestations sont en grande partie dus aux procédures administratives liées au code de marchés publics au Bénin.
- Dans le déboursement des fonds d'investissements (publics et privés) : L'appui à l'élaboration et la validation des manuels de procédures et documents de cadrage a pris un certain temps vu le nombre d'acteurs impliqués au niveau national, décentralisé et le caractère innovateur des démarches proposées dans ces documents.
- En 2013, la première tranche du financement (70%) des investissements communaux a été débloquée dans un compte au trésor public. Une première tranche pour le financement des MIP a été également déboursée en 2013.
- La réalisation des outputs 5 et 6 a été très partielle (5,7% et 1,9%) suite à la phase intensive de clôture du FAFA MC. Les activités sur ces deux nouveaux résultats ont réellement démarré seulement bien après le 1^{er} septembre 2013.
- En ce qui concerne le renforcement des capacités de la CONAFIL, l'élaboration d'un accord d'exécution a pris des retards.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle :	B

- Les stratégies d'intervention de la FAIA prévoient un alignement aux mécanismes nationaux d'accompagnement des acteurs dans le contexte de la décentralisation et de la déconcentration sectorielle. Les efforts menés pendant l'année sous revue ont largement contribué à l'opérationnalisation des outils de financement du secteur, le FADEC Agricole et le FNDA, et à susciter un intérêt accru des instituts de financement privé (banque et IMF) de s'investir dans le secteur agricole.
- L'ouverture d'une ligne budgétaire pour le FADEC Affecté Agriculture dans le budget général de l'Etat 2014 confirme la volonté du Gouvernement Béninois

d'abonder ce mécanisme. Le projet de Décret pour le FNDA soumis pour adoption prévoit un abondement public à partir de l'année 2013.

- Les critères de faisabilité ayant un accent spécifique sur la durabilité technique, financière et organisationnelle ont été intégrés dans ces documents de cadrage et manuels, et harmonisés au sein des deux régions, ainsi qu'avec certaines interventions d'autres PTF (Banque Mondiale, FIDA)
- L'aspect environnemental est pris en compte dans les grilles d'analyses et d'approbation des projets agricoles soutenus
- La FAIA bénéficie du soutien des autorités politiques au niveau national (MAEP, MDGLAAT), au niveau régional (CARDER, Préfectures, autres SDE) et au niveau local (Communes, SCDA, Recette perception).

Des comités au niveau régional (Comité d'Analyse et de Validation pour les investissements publics et privés) ont été mis en place sous la responsabilité des institutions comme la Préfecture et le CARDER. Leur configuration reflète celle prévue par les futurs comités de suivi du PSRSA.

1.4 Conclusion

- La FAIA a respecté son planning opérationnel et financier et a **triplé** ses dépenses par rapport à l'année 2012. Au titre de l'année 2013, le taux d'exécution budgétaire sur la contribution belge est de **85 %** par rapport à la programmation financière 2013 et ceci dans un contexte de changement. A la fin de 2013, le taux d'exécution budgétaire global est de **30.4%** sur la contribution belge. Le planning opérationnel et financier est en phase sur la durée du Projet et pourrait finir bien avant la clôture de la CS (Q3 2016). La contrepartie béninoise a été exécutée à concurrence de **99,7%** au titre de l'année 2013.

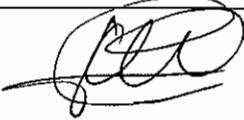
- En 2013, la réalisation des investissements agricoles a démarré par la signature des accords d'exécution et des accords de financement pour la réalisation de 44 projets d'investissements (magasins de stockage pour intrants agricoles, magasin d'entreposage des produits vivriers, hangars de vente des produits agricoles et dérivés, aménagements hydro-agricoles) dans 24 communes. La liste complète des projets est en annexe 4.7. 17 projets ont été financés au profit des opérateurs du secteur privé dans le Mono-Couffo et neuf (09) promoteurs de Projet d'Entrepreneuriat Agricole (PEA) sont en instance de financement dans l'Atacora-Donga au 31 décembre 2013. La liste complète des MIP et PEA est en annexe 4.8.

- L'élaboration et l'harmonisation des procédures et l'appui à la mise en place des mécanismes transitoires de financement en lien aux mécanismes nationaux ont été finalisés en 2013. Il s'agit de l'adoption des outils permettant le financement des investissements communaux (R2) et des opérateurs privés (R3). Ces mécanismes transitoires serviront de boussole dans le cadre de la mise en place et de l'opérationnalisation du FNDA et du FADEC affecté agriculture.

- Toutes les activités de marchés publics lancées en cogestion sont en phase d'exécution. Neuf (09) PSNF ont été déployés dans les deux régions pour l'assistance technique de proximité aux opérateurs privés (promoteurs de MIP ou PEA).

- Avec l'avènement du Programme Agriculture, le dispositif de mis en œuvre de la FAIA a été modifié à compter du 1^{er} septembre 2013. En effet, il a été décidé la création de 3 Unités Fonctionnelles (UF), responsables pour l'atteinte des résultats et de l'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) qui remplace l'ancien UGF de la FAIA. Ce changement

consistant de responsabilités a stimulé et amélioré la mise en œuvre coordonnée et harmonisée des activités planifiées en apportant une meilleure implication des cadres du MAEP sur R4, et une cohérence interne, appropriation et responsabilisation au niveau des UFR AD et MC.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
 M. OLIVIER VIGAN	 M. KURT PETIT

2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

La signature, le 1^{er} mars 2013 entre le Bénin et le Royaume de Belgique du Nouveau Programme Indicatif de Coopération (PIC) pour la période 2013-2017 constitue un progrès décisif (passage de l'approche projet à l'approche programme) dans la vie de l'intervention. Le programme s'inscrit dans la poursuite des engagements dans les deux secteurs que sont l'agriculture et la santé d'un montant de 55 000 000 d'Euros (24 000 000 Euro pour le programme agriculture) au niveau des quatre départements (Atacora, Donga, Mono et Couffo).

Dans le secteur agricole, l'orientation vers un programme, constitué d'un ensemble d'interventions complémentaires et synergiques à différents niveaux stratégiques du secteur, a pour ambition d'améliorer l'efficacité, l'efficacé et la cohérence des interventions agricoles bénino-belges en vue d'avoir un impact systémique sur le secteur.

Le programme agricole se propose de poursuivre une combinaison d'appuis 'institutionnels', destinés à renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le développement agricole, aux niveaux national et déconcentré, et d'appuis 'opérationnels', destinés à mettre en œuvre les politiques nationales et territoriales dans les départements 'Mono-Couffo' et 'Atacora-Donga' en lien avec le développement des filières agricoles. Cet appui à la promotion des filières agricoles constitue le fil conducteur des stratégies et opérations du Programme.

Le passage de l'approche projet à une véritable approche programme au cours de l'année 2013 a exigé le lancement de nouveaux modes de fonctionnement et de coordination. Les résultats et les activités du Programme Agricole bénino-belge s'inscrivent dans la continuité et la consolidation des projets en cours (ou déjà clôturés).

2.1.2 Contexte institutionnel

L'une des principales réformes en cours au niveau du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche qui concerne l'intervention de la FAIA est la mise en place du FADeC affecté – Agriculture dont le processus est en cours. En effet, le principe d'un FADeC Agriculture est retenu comme instrument de financement des Communes, quoique l'instrument n'ait pu être institutionnalisé. Un mécanisme transitoire de financement et de gestion des investissements communaux dans le secteur agricole a été alors mis en place, adopté et abondé par la FAIA via le compte du Trésor Public. Le progrès significatif obtenu en 2013 est la création de la ligne budgétaire Fadec Agriculture dans le budget général de

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

l'Etat Exercice 2014. Pour le moment, cette ligne budgétaire est uniquement alimentée par les fonds belges du financement de la FAIA.

Le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) est initié par le gouvernement pour appuyer la mise en œuvre du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole. Il a pour objet de promouvoir l'investissement privé dans le secteur agricole et de l'orienter par des subventions ciblées et des instruments financiers adaptés. L'institutionnalisation de ce Fonds a pris du retard en 2013. Les appuis fournis au MAEP ont permis la finalisation pour adoption en Conseil des Ministres du projet de décret portant création du FNDA. Au moment de la finalisation du présent rapport, le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du FNDA a été adopté lors du Conseil des Ministres du 21 au 22 Janvier 2014.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'année 2013 a été marquée par d'importantes décisions dans le cadre des modalités de gestion. Les plus importantes sont relatives aux décisions de la SMCL du 22 au 24 juillet 2013, portant sur l'examen et l'adoption de la proposition de modification du DTF et du cadre logique du projet FAIA qui s'inscrivent dans la mise en place du programme agriculture. Le cadre logique modifié comporte désormais six (06) résultats

Les acteurs travaillent dans une logique d'intervention unique pour le programme avec la mise en place de deux Unités Fonctionnelles Régionales (Atacora-Donga et Mono-Couffo) ; une Unité Fonctionnelle d'Appui Institutionnel (UFAI). L'UGF assure un certain nombre d'actions de coordination en attendant la mise en place d'une Unité d'Appui et de Coordination (UAC) du Programme Agriculture.

La Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements du Mono et du Couffo (FAFA MC) est arrivé à terme à la fin du mois d'août 2013. La SMCL de juillet 2013 a proposé à la FAIA de poursuivre les activités jugées prioritaires de FAFA MC. Ainsi, l'UFR MC met en œuvre les actions de FAIA et consolide celles de FAFA MC. En effet, dans la continuité de l'intervention de FAFA MC, deux nouveaux résultats ont été ajoutés à la CS FAIA.

Le Responsable National de la FAIA, M. Aly Bouco, a pris sa retraite anticipée à partir du mois de septembre 2013. M. Olivier Vigan, Secrétaire Général du MAEP a été nommé Coordonnateur du Projet « FAIA » par un Arrêté Ministériel en décembre 2013.

2.1.4 Contexte HARMO

Dans la conception de la FAIA, le principe global est son alignement sur les procédures et outils nationaux notamment le FNDA et le FADEC affecté agriculture. En l'absence de l'institutionnalisation des cadres réglementaires de ces outils par le partenaire (MAEP et MDGLAAT), l'équipe de gestion a recouru à des alternatives notamment les mécanismes transitoires pour le financement des investissements communaux et des opérateurs privés de projets. Ces mécanismes transitoires ont été élaborés dans une approche participative et reposent sur la configuration envisagée pour les outils non encore

institutionnalisés.

Des efforts d'harmonisation ont été faits avec les autres projets et programmes (PADA, PACER, PFD, Protos, ADF, Iles de Paix, PSDCC, LD, SNV) intervenant dans les régions couvertes et ayant les mêmes cibles que la FAIA. Il s'agit notamment d'assurer une synergie d'actions et d'éviter le double financement des mêmes actions. Certaines actions communes ont même été menées (instructions et financement des MIP, systèmes d'information de marchés, foire de financement agricole, ...).

2.2 Performance de l'outcome



En 2013, l'étude de référence de la FAIA a été validée fin décembre 2012 par tous les acteurs. L'opérationnalisation de cette étude de référence est en cours. L'étude de référence s'est fortement alignée sur les indicateurs prévus au PSRSA. Or, à la réalité, ces indicateurs ne sont pas encore mesurés par le MAEP. Il est donc suggéré de faire une analyse critique des indicateurs et de proposer des reformulations qui permettront de faire les évaluations de performance en 2014. Les travaux réalisés dans le cadre du chantier suivi-évaluation du programme Agriculture ont conduit à une nécessité de reformuler les indicateurs afin qu'ils soient objectivement vérifiables.

Au niveau de l'outcome, cinq indicateurs devraient faciliter la mesure de la performance mais aucun n'est mesurable dans leur formulation actuelle à l'exception de l'indicateur additionnel relatif aux résultats 5 et 6.

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les conditions d'investissements pour le développement des filières agricoles sont durablement améliorées dans les communes du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga							
Indicateurs	Valeur de la BaseLine	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
1- D'ici 2016, le nombre d'entreprises agricoles créées chaque année dans la zone d'intervention s'accroît d'au moins 20%	0	NA	ND	ND	20	20%	La mesure de l'indicateur n'a pas été finalisée. Les informations n'ont pas été collectées comme prévu pour apprécier le taux d'accroissement car le logiciel utilisé par la CCIB au niveau régional sur la création des entreprises dans la région est défectueux et d'accès impossible (inexistence aussi de copie hard du point des entreprises pour les deux dernières années). Pour renseigner cet indicateur il est suggéré de prendre en compte les entreprises agricoles

Outcome : Les conditions d'investissements pour le développement des filières agricoles sont durablement améliorées dans les communes du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga							
Indicateurs	Valeur de la BaseLine	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
2- D'ici 2016, au moins 5% des recettes propres des communes proviennent des contrats issus du Partenariat Public-Privé (<i>les recettes propres des communes augmentent de 5% à travers les filières soutenues (PPP+TDL)</i>)	0	NA	ND	NA	2	5%	<p>accompagnées par la FAIA dans le cadre du Résultat 3. La notion d'entreprise agricole sera également mieux définie.</p> <p>Les comptes administratifs des communes ne disposent pas encore d'une spécification des recettes propres provenant des contrats issus du partenariat public-privé. Une nomenclature est en cours de définition par le Ministère du Plan et fera l'objet d'une proposition de loi pour mieux capitaliser et valoriser le partenariat public-privé. Il est suggéré la mesure ultérieure de cet indicateur sur les contrats d'affermage des ouvrages réalisés avec le financement de la FAIA.</p>
3- D'ici 2016, 100 % des infrastructures, équipements et aménagements des communes (<i>financés par la FAIA</i>) sont fonctionnels	NA	NA	NA	NA	10	100%	<p>La mesure de l'indicateur n'a pas été possible en 2013 dans sa formulation initiale. L'opérationnalisation du cadre des indicateurs n'a pas été finalisée en 2013 pour apprécier l'éventualité de disposer d'une liste exhaustive des infrastructures, équipements et aménagements des communes couvertes par la FAIA.</p> <p>La fonctionnalité sera appréciée sur les investissements communaux réalisés (achevés) avec le financement de la FAIA. Un outil d'évaluation de la fonctionnalité sera élaboré et discuté ultérieurement entre les UFR en 2014. La première mesure sera faite fin 2014.</p>

Outcome : Les conditions d'investissements pour le développement des filières agricoles sont durablement améliorées dans les communes du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga						
Indicateurs	Valeur de la Base/line	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale
	4- D'ici à 2016, la part des investissements privés consacrés au secteur agricole dans le volume global d'investissements communaux atteint 15%	12,3	NA	ND	ND	13
<p>Le MAEP mesure « le taux des investissements privés dans le secteur agricole » dans son rapport de performance du secteur. Cette information est une estimation faite par la DPP et l'INSAE. Cette information n'est pas désagrégée par région pour le moment. La seconde variante de l'indicateur « volume global d'investissements communaux » n'est pas disponible car il représente l'ensemble des investissements (publics et privés) sur le territoire des communes. Il ne s'agit pas du volume des investissements par la commune dans son budget d'investissement prévus dans les comptes administratifs de la Commune. Au niveau de l'Etat central, la mesure n'est pas aussi entièrement possible car le Budget Général de l'Etat n'intègre pas toutes les ressources publiques investies. L'indicateur devra être reformulé pour être mesurable en adéquation avec l'objectif spécifique de la FAIA et du volet opérationnel du Programme Agriculture</p>						
Producteurs de riz						
5- D'ici 2016, les marges nettes des opérateurs privés des filières augmente de 20%.	-	NA	-		NA	-
	Maraîchers					
-	NA	-			NA	-

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome.</i></p>	<p>La réalisation des conditions d'investissements pour le développement des filières agricoles repose sur l'adoption et la mise en place des mécanismes institutionnels (FNDA et FADEC-Agriculture) permettant le financement des investissements communaux et les opérateurs privés. En 2013, les progrès enregistrés se rapportent à l'adoption de mécanismes transitoires pour permettre le financement des activités sur les Résultats R2 et R3.</p> <p>Les avancées majeures sont donc l'adoption de mécanismes alternatifs pour pallier l'inexistence du FNDA et du FADEC affecté Agriculture. A travers ces mécanismes, des cadres de concertation ad hoc ont été mis en place pour faciliter la mise en œuvre des mécanismes transitoires. Dans les deux régions, les cadres ont été fonctionnels et permis l'approbation des investissements communaux et des opérateurs privés. Ces outils serviront de boussole pour la poursuite des activités dès l'institutionnalisation et l'opérationnalisation du FNDA et du FADEC affecté agriculture.</p> <p>Le second axe des progrès enregistrés est l'appui à l'institutionnalisation des outils nationaux pour le développement des filières agricoles. Au travers des différents appuis, il y a eu la création d'une ligne budgétaire pour le FADEC affecté Agriculture. Le projet de décret portant création du FNDA est finalisé et en instance d'adoption par le Conseil des Ministres.</p> <p>La délégation de la gestion de ces réalisations aux privés pourrait contribuer à améliorer les ressources propres issues des Partenariats Publics Privés (PPP).</p> <p>Il est noté des avancées basées sur des partenariats structurels entre les acteurs publics et privés du secteur agricole (par exemple identification, sélection de 155 maraîchers exploitant de 8ha à Dékandji dans la Commune de Dogbo / Mono-Couffo au titre des investissements communaux de 2013. Cette action préfigure d'un partenariat public privé certain.</p>
<p><i>Les outputs aboutiront-ils (toujours) au processus de changement envisagé de l'outcome.</i></p>	<p>L'année 2013 a été assurément celle de concrétisation et de réalisation de progrès notables dans le cadre de l'intervention FAIA. Les résultats 1 et 4 assignés à la FAIA permettent de faciliter la mise en place des mécanismes nationaux et des conditions locales pour améliorer l'afflux des investissements en faveur des filières agricoles. Les résultats 2, 3, 5 et 6 permettent de concrétiser les mécanismes nationaux de financement mis en place (via le R4), en se servant des conditions locales que l'intervention aura améliorées en matière de services de facilitation, de concertation et de renforcement des capacités. C'est de cette combinaison judicieuse que l'intervention aboutira au changement envisagé de l'outcome qui concerne l'amélioration des conditions d'investissements agricoles.</p> <p>Les progrès réalisés sur l'output 1 concernent le lancement de diagnostics, l'amélioration des cadres de concertation et des facilitations, et l'élaboration des stratégies de développement économique locales</p>

	centrées sur l'agriculture. Les appuis fournis à la CONAFIL et à l'ONS dans le cadre de l'output 4 ont permis d'accélérer l'institutionnalisation des mécanismes nationaux à savoir le FNDA et le FADEC affecté Agriculture, en fournissant l'assistance technique dans la réflexion et l'élaboration des documents techniques de base. Tout en travaillant sur ces conditions et instruments, la FAIA a accéléré l'opérationnalisation des activités au titre des résultats R2 (financement des investissements communaux) et R3 (appui aux opérateurs privés). Tandis que les nouveaux outputs 5 et 6 n'ont connu qu'un début d'opérationnalisation à partir du dernier trimestre de l'année sous revue.
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La prise de retraite anticipée par le Responsable National en fin août 2013 - Lenteur administrative liée aux procédures des marchés publics au Bénin - Les processus administratif et politique d'institutionnalisation du FADEC affecté agriculture et du FNDA sont en dehors de notre sphère de contrôle; - L'inexistence des données au niveau des partenaires pour renseigner les indicateurs retenus
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La transition vers une Approche Programme et responsabilisation / intégration résultats au niveau des UF a permis un meilleur fonctionnement du dispositif FAIA

2.2.3 Impact potentiel

Le démarrage du Programme a été caractérisé par la mise en place d'un certain nombre de chantiers permettant de concrétiser l'approche davantage programmatique. Un chantier est relatif au suivi-évaluation. Les résultats attendus permettront d'obtenir une matrice d'indicateurs susceptibles d'être renseignés et d'établir des liens adéquats avec l'outcome. Il est donc trop précoce d'apprécier l'impact potentiel sur les bénéficiaires.

2.3 Performance de l'output 1

Le Résultat 1 vise à réaliser les études préalables pour le renforcement des capacités des services décentralisés du MAEP (CARDER, SCDA) et des communes. Outre les études, il devrait permettre de faciliter la fonctionnalité des cadres de concertation prévus par le PSRSA et la mise en œuvre de plan de renforcement des capacités des CARDER, SCDA et des communes.

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : La qualité et l'accessibilité des services d'appui conseil pour le développement des filières agricoles sont améliorées dans le cadre d'un partenariat public-privé bien compris						
Indicateurs	Valeur de la Base/line	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale
D'ici 2016, les cadres de concertation prévus par le PSRSA sont régulièrement animés ³	0	NA	MC : 13 AD : 14	MC : 13 AD : 14	MC : 13 AD : 14	27
<p>Commentaires</p> <p>Le décret n° 2013-47 du 11 février 2013 portant création, attribution et fonctionnement du conseil national d'orientation et de suivi de la mise en œuvre du PSRSA (CNOS/PSRSA) créant les cadres de concertation prévus au PSRSA a été pris. Le fonctionnement du CNOS et celui de ses démembrements devrait être précisé par un arrêté du MAEP mais non pris à ce jour. Cette situation n'a pas permis l'installation des cadres de concertation prévus aux niveaux régional et local. L'indicateur serait non applicable. Toutefois ce processus est en cours au niveau du MAEP avec l'appui de l'UFAI.</p> <p>Cependant, au travers des mécanismes transitoires, des Cadres de Concertation (CdC) Techniques ont été installés et animés avec l'appui des CARDER et préfectures. Il a été retenu de mesurer l'indicateur sur la base de ces cadres ad hoc dont la configuration s'inspire de celles prévues techniquement au PSRSA conformément aux dispositions du mécanisme transitoire adopté pour le financement des investissements communaux et des opérateurs</p>						

³ Définir les valeurs cibles conformément à l'arrêté du décret CNOS

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁴	État d'avancement :				
	A	B	C	D	Commentaires
1- Définition et mise en œuvre de stratégies de développement économique local			X		Toutes les études prévues ont été lancées, mais n'ont pas été achevées dans la période sous revue. Retard dans la mise en œuvre des études devant permettre de définir les stratégies de développement économique local dû au processus de passation des marchés publics relativement long. L'opérationnalisation des Unités Fonctionnelles a permis une répartition du suivi de l'exécution et du paiement des différentes prestations à compter du 1 ^{er} septembre.
2- Mise en place de structures de concertation entre le secteur public et le secteur privé			X		Le décret n° 2013-47 du 11 février 2013 portant création, attribution et fonctionnement du conseil national d'orientation et de suivi de la mise en œuvre du PSRSA (CNOS/PSRSA) créant les cadres de concertation prévus au PSRSA a été pris, Le fonctionnement du CNOS et celui de ses démembrements devrait être précisé par un arrêté du MAEP mais non pris à ce jour. Cette situation n'a pas permis l'installation des cadres de concertation prévus aux niveaux régional et local. Toutefois ce processus est en cours au niveau du MAEP avec l'appui de l'UFAI. Des cadres de concertation ad hoc ont été mis en place à travers les mécanismes transitoires. Ces cadres ont des compositions identiques à celles prévues dans le PSRSA. Ils contiennent donc des Représentants de l'Administration mais aussi les bénéficiaires à travers leurs structures faitières.
3- Renforcement des capacités communales à assurer leurs mandats et missions en ce qui concerne le			X		Le renforcement des capacités des Communes n'est pas encore réalisé à cause de non disponibilité des rapports des études (processus en cours). Néanmoins des analyses préalables

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

développement des filières				menées par l'équipe du Projet et la démarche d'identification des investissements communaux dans le cadre du mécanisme transitoire (voir résultat 4) ont déjà permis l'identification de certains besoins de formation prioritaires.
4- Renforcement des capacités des Services Déconcentrés de l'Etat à assurer leur rôle d'assistance conseil aux communes et de promotion des filières ⁵			X	Le renforcement des capacités des services déconcentrés de l'Etat n'est pas encore réalisé à cause de non disponibilité des rapports des études (processus en cours). Les rapports provisoires permettent de dégager un certain nombre de besoins de renforcement des capacités prioritaires qui restent à approfondir par les Consultants.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output</i>	Malgré que les études n'aient pas toutes été achevées, une communication intense a été déclenchée envers les maires, les responsables des CARDER et les divers membres des comités de concertation ad hoc mis en place, dans le but d'améliorer le rôle des uns et des autres en matière d'appui conseil au développement des filières, et d'encourager le partenariat public-privé. Certaines pistes stratégiques d'intervention ont été dégagées et mises en œuvre avec ces acteurs notamment dans la sélection des investissements communaux prioritaires à soutenir.
<i>Les activités contributives (toujours) à l'atteinte de l'output</i>	Toutes les études clés sont en cours. Les produits des études DIO vont permettre de doter les communes et CARDER de leurs plans de renforcement de capacités en lien avec la promotion de l'appui conseil dans le secteur agricole. Les produits des DET vont permettre de doter les Communes des plans de développement de l'économie locale basé sur l'Agriculture. Les Cadres de Concertations joueront un rôle dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de développement.
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de passation de marché relativement long - Processus d'installation des organes de suivi du PSRSA relativement lent - Nécessité de stimuler des réflexions sur les liens entre les stratégies d'investissements publics et privés avec les acteurs au niveau national, régional et local dans le cadre d'appui aux dialogues sur le FADeC agriculture et le FNDA. Ceci requiert la mise en place de cadres de concertations adéquats ainsi que la possibilité de dégager des ressources humaines pour se focaliser sur cette question. Il a été prévu d'aborder cette question au sein de cadre de concertation sur le FADeC Agriculture et le FNDA et lors des concertations autour des stratégies d'investissement communales qui font partie de la

⁵ Activité à reverser à UFAI

	démarche DET. Il est proposé une réorientation stratégique visant à financer des investissements communaux en lien avec la promotion des filières prioritaires soutenues dans les MIP et PEA des opérateurs privés.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	Cadres techniques ad'hoc fonctionnels dans le cadre de la mise en œuvre de mécanisme transitoire des investissements communaux en attendant l'adoption et l'opérationnalisation des mécanismes nationaux.

+

2.4 Performance de l'output 2

L'analyse des indicateurs de l'output 2 s'est faite sur la base des indicateurs susceptibles d'être mesurés. Un indicateur a été ramené au niveau de l'outcome. Il s'agit de l'indicateur relatif à la fonctionnalité des infrastructures, équipements et aménagements agricoles. L'indicateur relatif à la mécanisation agricole est mesuré dans le rapport de performance du MAEP sur la base des superficies emblavées avec des tracteurs. Cet indicateur n'a pas été jugé pertinent dans le cadre de l'intervention globale de la FAIA.

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les communes réalisent des infrastructures et aménagements publics qui contribuent à améliorer la compétitivité des filières agricoles							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
D'ici 2016, la part des investissements agricoles dans le volume d'investissements des Communes atteint au moins 10%.	1,03%	0%	ND	ND	5%	10%	La mesure de l'indicateur a été ramenée aux informations disponibles dans les comptes administratifs des communes vu que la Commune n'a pas toujours une emprise totale sur l'ensemble des investissements sur son territoire. La détermination de la valeur de l'année 2013 ne peut s'obtenir qu'à partir des données des comptes administratifs et les évaluations des PAI des Communes. Les premières informations devraient être disponibles à compter du mois d'avril. La saisie des comptes administratifs a démarré en décembre 2013 à la CONAFIL. Ces comptes et rapports d'évaluation approuvés au titre de l'année 2012 ne seront pas disponibles avant avril 2014. Ceux de l'année 2013 devraient être disponibles en 2015.

Output 2 : Les communes réalisent des infrastructures et aménagements publics qui contribuent à améliorer la compétitivité des filières agricoles

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
Taux d'accroissement des dépenses de la Commune pour l'entretien et la maintenance des investissements agricoles	0	0	NA	NA	Non défini	Non défini	L'indicateur n'est pas encore renseigné. A noter que la nomenclature budgétaire et comptable en vigueur au niveau des Communes à ce jour ne permet pas de retracer les dépenses d'entretien et de maintenance des investissements spécifiques du secteur agricole. En 2014 il sera mis en place des outils spécifiques au niveau des Communes pour collecter des informations concernant ces dépenses.

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :				
	A	B	C	D	Commentaires
1- Identification des besoins prioritaires des communes pour la réalisation des infrastructures et aménagements publics concourant à améliorer la compétitivité des filières		X	0		<p>En total, 84 idées de projets ont été recensées dont 56 dans les départements de l'Atacora/Donga, et 28 dans les départements du Mono-Couffo.</p> <p>Au total 53 projets ont été jugés éligibles dont 25 dossiers projets à AD et 28 projets sont élaborés dans le Mono-Couffo.</p> <p>La réalisation de ces projets permettrait aux communes de mobiliser des recettes fiscales (TDL) au travers des contrats de partenariat public-privé (affermage, location gérance, etc...) nécessaires pour la fourniture de services aux acteurs privés, l'entretien des infrastructures agricoles et des nouveaux investissements (diminution de la dépendance des dotations de l'État et des financements extérieurs). Ces ressources favoriseront la promotion et le développement des filières agricoles en fournissant des appuis-conseils aux opérateurs privés.</p>
2- Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtrise d'ouvrage		X			<p>25 missions d'accompagnement portées sur la diffusion du cadrage pour les investissements communaux, les critères d'éligibilité, le processus ont été organisées au profit des communes.</p> <p>Des appuis techniques ont été fournis dans le processus d'identification et de formulation des dossiers des projets.</p> <p>Le Comité d'Analyse et de Validation a validé 53 projets d'investissements communaux pour un coût estimatif de près 1.580.000 Euros. Vingt-quatre (24) Accords d'exécution ont été signés avec de communes pour un montant cumulé de 1.402.219 Euros. Ces projets seront exécutés par les Communes en qualité de Maître d'ouvrage.</p> <p>Les ATN des UFR ont appuyé les communes dans la rédaction et publication des DAO IC 2013.</p>

⁶

- A . Les activités sont en avance
- B Les activités sont dans les délais
- C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

3- Accompagnement des acteurs pour la gestion et l'entretien des infrastructures				X	Les infrastructures ne sont pas encore installées. Cependant les modes de gestion ont été définis dans les dossiers de projet communaux soumis. Les stratégies et approches opérationnelles d'accompagnement des communes dans la gestion et l'entretien des infrastructures seront documentées dans une note à rédiger en 2014.
--	--	--	--	---	--

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output</i>	<p>Au titre de l'année 2013, les progrès réalisés sont relatifs à la signature d'une convention de financement avec le Gouvernement (MEF, MDGLAAT, MAEP) pour le financement des investissements communaux. Par la suite, 24 accords d'exécution étaient en cours de signature avec autant de communes pour l'exécution de 44 projets.</p> <p>Les activités développées au cours de l'année concourent dans l'ensemble à amener les Communes à réaliser des projets d'aménagement et d'infrastructure agricole, susceptible d'améliorer la compétitivité des filières agricoles pour rendre à la fin des services de qualité aux populations locales.</p> <p>Le financement n'a pas été mis en place avant la fin de 2013 pour permettre l'augmentation des dépenses d'investissements agricoles dans le volume des investissements de la Commune. Dès que les fonds seront mis en place au début de l'année 2014 pour la mise en œuvre des projets, les Communes seront accompagnées dans leur rôle de maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Les actions d'appui aux Communes seront couplées à celles devant permettre aux acteurs bénéficiaires d'assurer une gestion efficace et un bon entretien des investissements réalisés.</p>
<i>Les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output</i>	<p>La réalisation des investissements agricoles concourent assez bien à l'atteinte de l'output. Cependant les collectivités territoriales et les autres acteurs doivent mieux travailler ensemble.</p> <p>Les réalisations déjà faites et devant conduire vers l'atteinte du résultat sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un mécanisme transitoire a été validé, vulgarisé et mis en œuvre pour la réalisation des investissements communaux en 2013. • Dans le même sens, les communes ont engagé la procédure de sélection des prestataires pour la réalisation des investissements validés. • Par ailleurs, dans la perspective de mise en œuvre efficace des investissements communaux 2013, quatre ateliers d'échanges entre les acteurs communaux ont permis de renforcer les capacités des agents communaux pour harmoniser les outils sur la maîtrise d'ouvrage communale et la gestion des finances publics ; • La mise en œuvre du mécanisme transitoire en 2013 a été évaluée dans le but de tirer des leçons pour contribuer à la réflexion sur la mise en place du FaDeC

	agriculture.
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus de mise en place des projets à travers le mécanisme transitoire est relativement long ; - Les velléités de certains maires à monter et soumettre des projets dont l'objectivité n'est pas parfois évidente dans le cadre du financement de la FAIA ; - La commune Tanguiéta n'a pas eu son financement en raison d'une crise politique que traverse son conseil communal ; <p>Il est utile de souligner l'implication personnelle des deux Préfets des quatre départements, qui aura un effet positif sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des accords signés avec les Communes et sur les résultats à obtenir. En effet, les Préfets sont les autorités de tutelle ayant mandat d'approuver les prévisions budgétaires des Communes.</p>
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	

2.5 Performance de l'output 3

Les indicateurs de mesure de la performance de l'output 3 ont été également revus afin de les inscrire dans la sphère de contrôle du Projet.

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les initiatives privées porteuses de valeur ajoutée pour le développement des filières agricoles sont appuyées dans les régions d'intervention

Indicateurs	Valeur de la Base/line	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
Nombre de projets financés (MIP et PEA ⁷)	0	0	17	17	30 (20+10)	140 (100+40)	Il y a eu un progrès même si la valeur cible n'est pas atteinte. 19 porteurs sur 26 ont été retenus lors du CEV; 2 ont démissionné pour difficulté de mobilisation de leur contrepartie. Ce qui a conduit à financer 17 microprojets sur 19 projets approuvés dans les départements du Mono-Couffo. Au niveau des départements de l'Atacora-Donga, 09 PEA ont été approuvés. Le financement de ces PEA

⁷ Suite à une adaptation interne du cadre logique, les indicateurs ont été modifiés en comparaison au rapport de résultat 2012

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁸	État d'avancement :				
	A	B	C	D	
1- Mise en place de la stratégie et des outils d'accompagnement des initiatives d'entrepreneuriat agricole		X			Le mécanisme transitoire de financement agricole privé a été mis en place. Les échanges entre les unités fonctionnelles ont permis d'assumer la complémentarité entre les différentes procédures et outils de financement des promoteurs privés notamment les manuels FODEFI, FADEA, FIPEA.
2- Appui en services non financiers aux porteurs de projets		X			Des Prestataires de Services non Financiers (PSNF) ont été recrutés et sont fonctionnelles pour assurer l'accompagnement des opérateurs privés dans chacune des 25 communes, l'appui à l'élaboration des plans d'affaires et la fourniture des services de formation et d'information. Les visites de terrain aux promoteurs ont été réalisées avec les membres des unités fonctionnelles régionales.
3- Accompagnement financier des porteurs de microprojets et projets d'entrepreneuriat			X		Dans les deux régions les appels à projets ont été lancés. Au total, 968 idées de projets ont été reçues dont 441 présélectionnés, 43 projets ont été montés et 28 approuvés. Le processus d'amélioration du contenu des projets, de recrutement des PSNF et d'harmonisation des procédures a occasionné un retard.
4- Mise en relation entre opérateurs et institutions financières		X			Les échanges ont eu lieu avec les banques et les institutions financières dans la perspective d'un accompagnement financier des porteurs privés de projets. Quelques promoteurs ont participé à la Foire « Agri Finance » pour s'inspirer des possibilités financières des institutions financières.

⁸

- A : Les activités sont en avance
- B : Les activités sont dans les délais
- C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

5 : Suivi / évaluation du mécanisme d'accompagnement financier et non financier de l'entrepreneuriat agricole et capitalisation		X			Une grille de catégorisation des bénéficiaires et des types spécifiques d'appui a été mise en place. Des grilles de sélection et un outil d'analyse technico-économique des projets a été élaboré. Cet outil sera intégré à la stratégie opérationnelle de financement des opérateurs privés (MIP et PEA).
6 : Assistance Technique Nationale		X			Deux Assistants Techniques Nationaux en mécanismes de financement agricole travaillent à l'atteinte de ce résultat.

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs)	<p>Les mécanismes harmonisés, en lien aux principes du futur-FNDA, ont été finalisés et validés. Des critères plus importants ont été ajoutés dans les procédures de sélection pour s'assurer de la viabilité économique des projets proposés au financement de la facilité dans les régions. Un dispositif d'accompagnement non financier a été mis en place pour améliorer la qualité des dossiers et le management des projets approuvés.</p> <p>Suite à un appel à projets, 968 idées de projets ont été reçues. Ce qui témoigne d'un besoin réel d'accès au financement agricole.</p>
Lien entre les activités et l'output. Comment les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output ?	<p>Les activités développées ont porté sur le déploiement d'un service complet sur l'accompagnement non financier et l'accompagnement financier aux initiatives d'entrepreneuriat agricole dans les deux régions. Ces initiatives sont localisées à trois niveaux : (a) des microprojets en faveur des ménages en insécurité alimentaire; (b) des microprojets en faveur des ménages en sécurité alimentaire relative, désireuses d'entreprendre au sein des chaînes de valeur des filières agricoles ; (c) des projets d'entrepreneuriat agricole en faveur des micro-entrepreneurs confirmés au sein des chaînes de valeur des filières agricoles.</p> <p>Comme progrès notables permettant d'assurer la viabilité des projets, on peut retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Catégorisation plus claire des bénéficiaires ciblés dans le cadre de l'output (3 catégories supra), ▪ Elaboration d'une stratégie et des procédures d'accompagnement des entrepreneurs agricoles en Services financiers (Manuel général FADEA vs Manuels FODEFI/AD et FIPEA/MC), ▪ Elaboration d'une stratégie de facilitation et de conseil aux entrepreneurs agricoles Stratégie pour le développement et la pérennisation des services, ▪ Harmonisation des procédures de financement des projets agricoles dans les deux régions, ▪ Déploiement d'un réseau de Prestataires des Services Non Financiers (PSNF) : leurs prestations couvrent les 25 communes d'intervention, qui ont été réparties en 8 zones⁹ opérationnelles.

⁹Dans le Mono-Couffo : Zone 1 : Communes de Comè, Grand Popo et Houéyogbé : Zone 2 : Communes de Athième,

	<p>Le souci est d'assurer un suivi de proximité des projets et de leurs promoteurs, par des prestataires privés, censés rester dans les zones à la fin de l'intervention. L'accompagnement couvre aussi tous les projets MIP financés par les deux FAFA ainsi que le PAFIRIZ dans les zones d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de capacités des promoteurs et PSNF sur la tenue des outils de gestion. ▪ Début de mise en relation des porteurs de projets d'entrepreneuriat agricole avec les institutions financières et les IMF, de concert avec l'ONS et les PSNF. ▪ Propension plus grande des promoteurs à aller vers les institutions de financements et accroître leur contribution financière au projet. <p>Par ailleurs, en vue de faciliter l'accès des promoteurs aux crédits bancaires, l'équipe en charge de l'output 3 a participé de manière active, avec au moins 12 promoteurs agricoles, à la foire Agri-finance organisée par Agri Hub avec l'appui de la SNV en novembre 2013. Cette participation a suscité l'attention de quelques banques et IMF envers les projets agricoles et de nombreux contacts ont été pris, à suivre en 2014.</p>
<p>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative), résultats inattendus (positifs ou négatifs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le budget alloué au financement des projets privés est largement en deçà des besoins vu le nombre élevé de la demande des porteurs pour la catégorie « microprojets ». ▪ Critères de sélection trop contraignants qui a limité le nombre de demandeurs de la catégorie « projets d'entrepreneuriat agricole » ▪ Défi financier d'assurer la poursuite des prestations d'appui conseil en 2014.
<p>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concrétisation de l'implication d'autres PTF dans le dispositif de financement du FODEFI dans l'AD ; ▪ Degré d'appropriation élevé du CARDER/AD dans le portage du FODEFI ; ▪ Engouement inattendu des porteurs de micro-projets dans le Mono Couffo. 968 dossiers de projets ont été reçus dont 939 dans le Mono-Couffo ▪ Insertion particulière du travail des PSNF dans les dynamiques d'intercommunalité en pleine gestation dans l'Atacora Donga (i.e. zone 2KP et zone Donga)

Lokossa, Bopa, Zone 3 : Communes de Dogbo, Lalo, Toviklin, GEL SUD pour la Zone 4 : Communes d'Aplahoué, Djakolomey et Klouékanmè. Dans l'Atacora Donga : Zone 1 « Pendjari » communes de Coby, Matéri, et Tanguiéta ; Zone 2 « Atacora » communes de Natitingou, Boukoubé et Toucountouna ; Zone 3 « Donga » communes de Djougou, Copargo, Bassila, Ouaké ; Zone 4 « 2KP » communes de Kouandé, Kérou et Pehunco.

2.6 Performance de l'output 4

Les performances enregistrées dans le cadre du résultat 4 reposent essentiellement sur :

- la validation et la vulgarisation des mécanismes transitoires de financement et de gestion des investissements communaux,
- la signature d'une convention de financement des investissements communaux,
- l'appui à l'ouverture d'une ligne budgétaire dans le Budget Général de l'Etat Exercice 2014 pour le FADEC affecté agriculture,
- l'appui à la finalisation du décret portant création du FNDA,
- la signature d'un accord d'exécution avec l'ONS.

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Des mécanismes institutionnels sont définis pour canaliser les aides publiques destinées à appuyer le développement des filières agricoles							
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
D'ici à 2016, le degré de fonctionnalité du FNDA est supérieur à 50%.	0	0	NA	NA	30%	70%	Indicateur non pertinent car ne reflète pas les outputs obtenus par le projet dans l'accompagnement au processus de création et d'institutionnalisation des fonds. Une proposition de reformulation de l'indicateur a été faite par l'UFAI et figure dans le cadre logique mis à jour à la fin du présent rapport.
D'ici à 2016, le degré de fonctionnalité du FADEC-Agric est supérieur à 50%.	0	0	NA	NA	30%	70%	Indicateur non pertinent car ne reflète pas les outputs obtenus par le projet dans l'accompagnement au processus de création et d'institutionnalisation des fonds. Une proposition a été faite dans le

Le volume des engagements financiers des PTF à travers le FNDA s'accroît chaque année d'au moins 10%	ND	ND	ND	ND	ND	10%	10%	Indicateur hors de la sphère de contrôle du projet. La progression de 10% projetée n'est pas pertinente. Les fonds ne sont pas créés et ne peuvent être abondés. De plus, pour des raisons de pérennité, c'est l'Etat qui doit poursuivre l'abondement de ce fonds et non les PTF.
Le volume des engagements financiers des PTF à travers le FADeC-Agric s'accroît chaque année d'au moins 10%	ND	ND	ND	ND	10%	10%	10%	Indicateur hors de la sphère de contrôle du projet. La progression de 10% projetée n'est pas pertinente. De plus, pour des raisons de pérennité, c'est l'Etat qui doit poursuivre l'abondement de ce fonds et non les PTF.

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ¹⁰	État d'avancement :				
	A	B	C	D	
4.1. Appui à l'ONS dans sa mission de facilitation du financement agricole et de soutien économique aux filières agricoles		X			Un accord d'exécution a été élaboré, signé et en cours de mise en œuvre.
4.2 Appui institutionnel au MAEP pour la mise en place des outils de financement		X			Réalisation d'un atelier d'élaboration et de finalisation des outils de financement. Finalisation d'un manuel des procédures FNDA en concertation avec d'autres PTF (PADA, PACER). Participation à une mission de capitalisation sous régionale dans le cadre de la mise en place du FNDA.
4.3 Appui à la mise en place du FADeC affecté agriculture		X			Finalisation et validation (session extraordinaire CONAFIL) du document de cadrage pour le financement et la gestion des investissements communaux dans le secteur agricole. Appuis à la mise en place cadre interministériel.
4.4 Renforcement des capacités de la CONAFIL			X		Avancées très lentes des activités de renforcement de capacités. Insistance sur la conclusion d'un accord d'exécution accès sur les résultats, en Q1-2014.

¹⁰

- A: Les activités sont en avance
- B Les activités sont dans les délais
- C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output 4 :	
<p><i>Lien entre les activités et l'output. (Comment les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i></p>	<p>Les progrès enregistrés dans le cadre du résultat 4 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adoption et la mise en place des mécanismes transitoires pour le financement des investissements communaux et des opérateurs privés ; - l'ouverture d'une dans le Budget Général de l'Etat Exercice 2014 pour le FADEC affecté Agriculture ; - la finalisation du décret portant création du FNDA ; - la signature d'une convention de financement pour les investissements communaux au titre de l'année 2014 ; - La signature d'un accord d'exécution avec l'ONS. <p>La conception du FNDA et du FADeC affecté agriculture s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du MAEP dans l'opérationnalisation du cadre programmatique sectoriel du PSRSA et son schéma de financement. A terme, les capacités institutionnelles du MAEP seront renforcées dans l'exercice de sa fonction d'appui aux investissements agricoles dans la perspective d'une promotion des filières agricoles au niveau départemental et communal. La conception de ces instruments de financements (FNDA, FADeC Agriculture) constitue des inputs importants pour l'opérationnalisation du programme « administration et gestion du secteur agricole » visant à « améliorer l'environnement institutionnel, financier, juridique et politique de façon à créer les conditions requises pour rendre l'agriculture attrayante et compétitive ». Bref cela contribuera à la création des conditions d'investissements indispensables au développement des filières agricoles porteuses. Mais cela passe par un renforcement des capacités des structures étatiques clés, impliqués dans l'exercice de leurs rôles de facilitation de la conception et / ou mise en œuvre des instruments de financement (DPP/MAEP, ONS, CONAFIL).</p>
<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i></p>	<p>Il est prématuré de parler de la fonctionnalité d'un FNDA qui n'est pas encore institué. Mais l'équipe a fourni un travail d'appui technique dans la préparation et l'amélioration des documents techniques et des réflexions préparatoires au FNDA. Le mécanisme transitoire du FADeC Agriculture est une avancée significative dans le processus d'institutionnalisation du FADeC Agriculture qui est le défi à relever au niveau de ce résultat. Au stade actuel, l'appréciation de ce dernier doit porter sur le processus engagé selon la nature des fonds. Nous retenons les marqueurs de progrès enregistrés vers l'atteinte de résultats mais de façon différenciée par instrument de financement :</p> <p>FNDA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Affirmation des orientations nationales pour le principe de création du FNDA dans le PSRSA adopté en 2011 par le Gouvernement et réaffirmé dans son opérationnalisation à travers notamment la relecture du programme administration et gestion du secteur agricole intervenue en 2013. ✓ Conception et mise en œuvre de procédures harmonisées transitoires de financement de projets d'entrepreneuriat agricole. Cette harmonisation a concerné les projets CTB (MIP, Projets d'entrepreneuriat agricole), et des projets avec des projets d'autres bailleurs tels que la Banque Mondiale, la GIZ, le FIDA. Ces efforts

	<p>d'harmonisation constituent une avancée dans la mise en place du FNDA ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Finalisation du dossier technique de création du FNDA par le MAEP et sa transmission auprès du Gouvernement pour examen et adoption. Le projet de décret portant création du FNDA est en instance d'étude et d'approbation par le Conseil des Ministres ; ✓ Lobbying auprès de différentes parties pour une accélération du processus d'adoption des textes (à travers la revue sectorielle, la revue conjointe tenues 2013, la SMCL, le GTA etc) ; ✓ Réflexions techniques proactives sur les outils de gestion et de mise en œuvre (potentiels) du FNDA sur la base des différentes expériences de financement des acteurs privés béninois du secteur agricole d'une part et sur la base d'un benchmarking au niveau des pays de la sous région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal) ; ✓ Un accord d'exécution est en cours avec l'ONS pour leur permettre d'harmoniser et de mettre en place les mécanismes nationaux de financement dans la perspective de la création et de l'opérationnalisation du FNDA. <p>FADeC affecté agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Affirmation des orientations nationales du principe de création du FADeC affecté agriculture dans le PSRSA adopté en 2011 par le Gouvernement et réaffirmé dans son opérationnalisation à travers notamment la relecture du programme administration et gestion du secteur agricole intervenue en 2013 ; ✓ Conception, mise en œuvre du mécanisme transitoire de FADeC Agriculture au profit de 25 communes de l'Atacora, Donga, Mono et Couffo. Les résultats de l'auto-évaluation de la mise en œuvre de ce fonds transitoire alimenteront les réflexions à engager sur le cadrage stratégique du FADeC Agriculture. Cela passera par un leadership plus affirmé du MAEP et l'amélioration de la qualité du dialogue interministériel (MAEP / MDGLAAT). ✓ Inscription au budget général 2014 du MAEP, d'une ligne budgétaire de 1.000.000.000 FCA (Don en capital du Royaume de Belgique), au chapitre FADeC – Investissement et Article (ligne budgétaire) 6360013630027. ✓ Les capacités institutionnelles du SP de la CONAFIL sont en train d'être renforcées par une assistance technique de proximité et un appui financier dans l'exercice de son rôle dans la coordination et la gestion des FADeC (communication, reddition de comptes, suivi-évaluation, dialogue sur le FADeC).
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>Malgré les actions de lobbying et de plaidoyer, le processus d'examen et d'approbation du FNDA, au niveau gouvernemental, n'a pas avancé durant la période sous revue¹¹. Les négociations interministérielles sur le dossier FNDA sont en cours. Cette lenteur administrative dans l'étape de création du FNDA, ne permet pas au Projet d'accompagner la phase de mise en œuvre et d'opérationnalisation de ce fonds tel que souhaité.</p> <p>Le mécanisme transitoire du FADeC agriculture a été testé, dans une logique de projet tout en s'alignant partiellement aux normes et procédures nationales (manuel FADeC). Le défi consiste à passer d'une approche projet à un alignement intégral aux procédures nationales de</p>

¹¹ Au moment de finaliser ce rapport, le Projet de décret portant création, fonctionnement et organisation du FNDA vient d'être adopté par le Conseil des Ministres réuni en session du 21 au 22 janvier 2014.

	<p>gestion du FADEC.</p> <p>Mais l'exécution nationale suppose, au préalable, une démonstration des capacités institutionnelles des structures partenaires par un éventuel audit institutionnel. A ce sujet, l'ONS tout comme la CONAFIL doivent être proactives dans l'acquisition des compétences à travers une meilleure exploitation du potentiel d'assistance technique et d'accompagnement financier offert par le programme bénino-belge dans le secteur agricole et bien d'autres partenaires techniques et financiers.</p>
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	<p>Inscription d'une ligne budgétaire « FADeC – Investissement » au budget général de l'Etat, gestion 2014 du MAEP.</p>

2.7 Performance de l'output 5

Les activités relatives à l'output 5 ont été menées durant la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2013 (soit 4 mois), après la clôture de la FAFA MC conformément à la décision de la SMCL du 22 au 24 juillet 2013 qui a modifié le DTF (chapitre 5.0 / Modalités d'exécution) et le cadre logique de la FAIA.

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations							
Indicateurs	Valeur de la Base/line	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
D'ici 2016, 50% des membres sont satisfaits des services rendus par leur OPA (CRM+CRR+URP)	CRM MC						La ligne de base est établie en décembre 2013 sur la base d'une enquête. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de la Baseline car constituée en décembre 2013. (cf rapport enquête UFR MC sur satisfaction des membres des OPA, déc 2013).
		21%	-	21%	NA	50%	
	CRR MC						La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de la Baseline car constituée en décembre 2013. (cf rapport enquête UFR MC sur satisfaction des membres des OPA, déc 2013).
		13%	-	13%	NA	50%	
	URP MC						La ligne de base de l'URP MC sera établie en janvier 2014.

Output 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations							
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
D'ici 2016, l'OPA peut autofinancer 15% du budget de fonctionnement à travers les ressources propres (URP+CRM+CRR)	CRM MC						La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de la Baseline car constituée en décembre 2013. Les 2% représentent la proportion des ressources propres mobilisées (droit d'adhésion, bénéfices sur vente intrants ou sur prestations faites) par rapport aux dépenses de souveraineté (Salaire du premier responsable technique, du comptable, du secrétaire, du gardien, loyer siège, frais d'électricité, eau, internet, frais carburant et entretien motos, frais réunion statutaire Conseil d'administration, Bureau exécutif ou Commissariat aux comptes...) de l'OPA.
	2%	-	2%	NA	NA	15%	
	CRR MC						La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de la Baseline car constituée en décembre 2013. 1% est la proportion des ressources propres mobilisées (droit d'adhésion, bénéfices sur vente intrants ou sur prestations faites) par rapport aux dépenses de souveraineté (Salaire du premier responsable technique, du comptable, du secrétaire, du gardien, loyer siège, frais d'électricité, eau, internet, frais carburant et entretien motos, frais réunion statutaire Conseil d'administration, Bureau exécutif ou Commissariat aux comptes...) de l'OPA.
	1%	-	1%	NA	NA	15%	
	URP MC						La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de la Baseline car constituée en décembre 2013.
	3%	-	2%	NA	NA	15%	La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de

Output 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
							la Baseline car constituée en décembre 2013 Les 3% représentent la proportion des ressources propres mobilisées (droit d'adhésion, bénéfices sur vente intrants ou sur prestations faites) par rapport aux dépenses de souveraineté (Salaire du premier responsable technique, du comptable, du secrétaire, du gardien, loyer siège, frais d'électricité, eau, internet, frais carburant et entretien motos, frais réunion statutaire Conseil d'administration, Bureau exécutif ou Commissariat aux comptes...) de l'OPA.
	CRM MC						
D'ici 2016, la fonctionnalité des OPA (CRM+CRR+URP) augmente annuellement de 20%	68	-	68	NA	NA	119	La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de la Baseline car constituée en décembre 2013. Elle est obtenue du total des notes des sept axes d'appréciation. Il s'agit de : 1) structuration et représentativité, 2) Organisation et fonctionnement organes, 3) Planification, exécution, suivi et évaluation, 4) Ressources matérielles et financières, 5) Service aux membres, 6) Liens avec environnement et 7) FAFA MC et présenter l'évolution si possible !. L'outil utilisé pour l'autoévaluation du fonctionnement de l'OPA, permet de classer les OPA suivant la grille ci-dessous : 28-49 : faible fonctionnement 50-70 : fonctionnement moyen 71-91 : bon fonctionnement

Output 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
							92-112 : fonctionnement excellent ; Avec la note de 68 le CRR MC est une Structure à fonctionnement moyen.
	CRR MC						
	65	-	65	NA	NA	112	La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de la Baseline car constituée en décembre 2013. Elle est obtenue du total des notes des sept axes considérés lors de l'étude. Il s'agit de : 1) structuration et représentativité, 2) Organisation et fonctionnement organes, 3) Planification, exécution, suivi et évaluation, 4) Ressources matérielles et financières, 5) Service aux membres, 6) Liens avec environnement et 7) genre. L'outil utilisé pour l'autoévaluation du fonctionnement de l'OPA, permet de classer les OPA suivant la grille ci-dessous : 28-49 : faible fonctionnement 50-70 : fonctionnement moyen 71-91 : bon fonctionnement 92-112 : fonctionnement excellent ; Avec la note de 65 le CRR MC est une Structure à fonctionnement moyen.
	URP MC						
	73	-	73	NA	NA	112	La ligne de base est établie en décembre 2013. La valeur inscrite pour l'année 2013 est également celle de

Output 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
							<p>la <i>Baseline</i> car constituée en décembre 2013. Elle est obtenue du total des notes des sept axes considérés lors de l'étude. Il s'agit de : 1) structuration et représentativité, 2) Organisation et fonctionnement organes, 3) Planification, exécution, suivi et évaluation, 4) Ressources matérielles et financières, 5) Service aux membres, 6) Liens avec environnement et 7) genre.</p> <p>L'outil utilisé pour l'autoévaluation du fonctionnement de l'OPA, permet de classer les OPA suivant la grille ci-dessous :</p> <p>28-49 : faible fonctionnement 50-70 : fonctionnement moyen 71-91 : bon fonctionnement 92-112 : fonctionnement excellent ; Avec la note de 73 l'URP MC est une Structure à bon fonctionnement.</p>

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ¹²	État d'avancement :				
	A	B	C	D	Commentaires
1- Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique d'appui à la structuration des zones de développement des filières agricoles ciblées			X		Les valeurs de référence des capacités organisationnelles des organisations ont été définies. Activité en retard suite aux ajustements et réglages issus de la mise en place de l'approche Programme.
2- Appui à la gestion et au fonctionnement des OP au niveau communal et régional			X		Les Accords d'exécution ont été préparés et signés avec les OP. Déboursments de fonds en retard suite aux ajustements et réglages issus de la mise en place de l'approche Programme
3- Accompagnement technique et financier des OP faitières à rendre des services à valeurs ajoutées à leurs membres			X		Activité en retard suite aux ajustements et réglages issus de la mise en place de l'approche Programme
4- Appui à la Recherche-Action paysanne et la mise en œuvre des innovations			X		Activité en retard suite aux ajustements et réglages issus de la mise en place de l'approche Programme
5- Appui à la prise en compte des aspects genre et environnement au sein des organisations paysannes			X		Activité en retard suite aux ajustements et réglages issus de la mise en place de l'approche Programme
6) Assistance Technique		X			
7) Expertises ponctuelles		x			

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output</i>	Les activités menées ont consisté à : i) déterminer la valeur de référence (Baseline) des indicateurs qui permettront la mesure du niveau d'atteinte du résultat, ii) accompagner les partenaires clés et stratégiques dans l'élaboration et la signature des accords d'exécution dont la mise en œuvre va conduire à l'atteinte du résultat et iii) mener d'autres activités auxiliaires.
--	--

¹² A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

	<p>En effet, la détermination des valeurs de référence (Baseline) a été faite par les partenaires clés avec l'appui de l'UFR MC. Ainsi la Baseline de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau de satisfaction des membres par rapport aux services rendus par leurs OPA (CRM, CRR et URP) est de 21% pour le CRM, de 13 % pour le CRR. Pour l'URP la valeur de référence sera déterminée en janvier 2014 - autonomie financière à travers la part des ressources propres dans le fonctionnement (dépenses de souveraineté) des Structures (CRM, CRR et URP) est de 2% pour le CRM, 1% pour le CRR et 3% pour l'URP - la fonctionnalité des OPA (CRM+CRR+URP) : avec les scores de 68 et de 65, le CRM et le CRR sont des structure à fonctionnement moyen, et avec le score de 73, l'URP est une structure à bon fonctionnement. <p>Pour ce qui est de l'élaboration des accords d'exécution, les Baseline ont été déterminées, la progression à réaliser pour chaque indicateur concourant à l'atteinte du résultat a aussi été fixée. Pour les activités auxiliaires, il s'agit de l'actualisation des outils de collecte des données d'exploitation (Cahier de collecte des données de production et le journal de caisse) et de la base de données de calcul de résultats du CRR, CRM, URP. La base de données sera aussi utilisée au niveau du CARDER (DPAF) pour la validation des résultats issus du terrain à la fin de l'année ou de la campagne agricole.</p>
<p><i>Les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output</i></p>	<p>Trois (03) accords d'exécution ont été signés avec le CRM, CRR et l'URP pour au total cinq (5) fiches d'activités. Ces activités leur permettront, en lien avec le CARDER, de développer, eux-mêmes, une vision et d'élaborer un plan opérationnel de structuration de leurs organisations. Ce processus va démarrer par la discussion entre les différents acteurs pour qu'une répartition des responsabilités, des rôles, et des tâches de chacun d'eux dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan soit faite. Ces activités favoriseront l'organisation/structuration des groupements rizicoles et maraîchers et leurs faitières, le développement des services payants à rendre à leurs membres, la vulgarisation des innovations concluantes et l'amélioration de leur autonomie financière tout en prenant en compte le genre, l'environnement et l'économie sociale. Un autre accord d'exécution, celui du CARDER, a été préparé et sera signé au cours du mois de janvier 2014 et il comporte aussi 5 fiches d'activités. Les activités de ces quatre accords d'exécution permettront d'atteindre l'output. Les accords sont élaborés par les partenaires avec l'appui de l'UFR MC et une attention particulière à été mise sur les relations entre l'output et les effets de ces activités. Il y a aussi une synergie, une complémentarité entre les trois partenaires clés (CRM, CRR et URP) et le partenaire stratégique (CARDER) sur la mise en conformité à l'Acte uniforme de l'OHADA des OPA. Enfin les rencontres trimestrielles et annuelle de l'ensemble des partenaires (CTOS) et l'UFR MC permettront de suivre, évaluer et d'orienter la mise en œuvre et la planification des diverses activités tant pour les partenaires que pour l'UFR MC pour des résultats tangibles.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées,</i></p>	<p>Les élections des nouveaux membres des Conseils d'Administration des OPA ne se sont pas encore imprégnées des modalités</p>

<i>facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	opérationnelles de la mise en conformité à l'Acte uniforme de l'OHADA. Le risque d'une reprise des élections pourrait avoir un impact sur la mise en conformité.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	Néant.

2.8 Performance de l'output 6

Les activités relatives à l'output 6 sont menées durant la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2013 (soit 4 mois), après la clôture de la FAFA MC conformément à la décision de la SMCL du 22 au 24 juillet 2013 qui a modifié le DTF (Chapitre 5 / Modalités d'exécution) et le cadre logique de la FAIA.

2.8.1 Progrès des indicateurs

Output 6 : Les acteurs des filières (producteurs, transformateurs, et opérateurs économiques) élargissent leurs opportunités de marché et augmentent leur bénéfice de manière équitable grâce à une meilleure articulation							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Progrès année 2013	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
D'ici 2016, 100 nouvelles transactions sont effectuées entre opérateurs privés et producteurs concernant l'approvisionnement en intrant	188	0	0	NA	0	288	La notion de nouvelle transaction se rapporte, aux ventes à réaliser lors de l'accompagnement de la FAIA en dehors de celles déjà réalisées sur la FAFA MC. La valeur de la ligne de base retenue est la valeur finale obtenue par FAFA MC. Les actions sont mises en route pour l'établissement des liens d'affaires pour les nouveaux projets en cours de financement sur la FAIA (déjà financé en décembre 2013). Le développement du système d'information de marché à travers E.SOKO ¹³ est venu renforcer le PICA Maraïchage

¹³ ESOKO : Electronic SOKO (SOKO =Market, en langue Swahili, c'est un Système d'information de marché.) Le système est soutenu par une plateforme informatique interactive qui permet de fournir des informations sur le prix mais aussi de poster des annonces de vente ou demande d'achat des produits ou encore de diffuser des alertes par rapport aux nuisibles des spéculations

2.8.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ¹⁴	État d'avancement :				
	A	B	C	D	Commentaires
1- Appui à la mise en relation, la commercialisation des produits et à la prospection des marchés		X			Intégration dans le programme E.SOKO des bases PICA ¹⁵ mises en place dans le cadre de FAFA MC
2 - Appui à la mise en place et le fonctionnement des Tables filières maraîchage et riz			X		Dû au retard dans le recrutement de l'Assistante Technique National en Promotion de l'Entreprenariat Agricole chargé de l'appui à la commercialisation des produits agricoles (ATN PEA) prévu pour le mois de octobre, la mise en œuvre des activités relatives aux Tables Filières ont pris du retard
3 - Appui à l'approvisionnement en intrants et à la transformation			X		Idem
4 - Renforcement de la maîtrise des normes de qualité de produits selon l'exigence de la demande du marché		X			

¹⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

¹⁵ PICA=Point d'Information et de Commercialisation des produits Agricoles

2.8.3 Analyse des progrès réalisés

<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i></p>	<p>Du 1^{er} septembre, date de démarrage des activités relatives au résultat 6 au 31 décembre, du progrès a été réalisé au niveau de la consolidation des relations commerciales créées sous la FAFA MC particulièrement pour la filière riz, mais aussi pour la filière maraîchage.</p> <p>On peut également mentionner l'intégration du système d'information du marché « PICA » pour le marché des produits maraichers du Mono-Couffo (développé sous la FAFA MC), dans un système appuyé par l'ONG américaine « Partners for Development » avec une couverture plus large (l'ensemble des départements du Sud de Bénin) et donc plus intéressant en termes d'opportunités de marché pour les producteurs. Le système est soutenu par une plateforme informatique interactive de l'entreprise ESOKO qui permet de fournir des informations sur le prix mais aussi de poster des annonces de vente ou demande d'achat des produits ou encore de diffuser des alertes par rapport aux nuisibles des spéculations.</p> <p>Il a aussi été réalisé un début de progrès dans le sens d'un renforcement de la maîtrise des normes d'hygiène des transformateurs. En collaboration avec le programme ASPS (Amélioration de la qualité Sanitaire et Phytosanitaire des produits Agro-alimentaire) le point a été fait par rapport au respect des normes sanitaires et les besoins en renforcement de capacités en sécurité sanitaire des aliments d'une quinzaine d'entreprises de transformation agro-alimentaires, dont 6 transformateurs – notamment du riz de la FAFA MC.</p> <p>L'appui à la table filière maraîchage a permis à ses membres de démarrer une collecte de données devant aboutir à une identification des besoins d'organisation et de structuration des maillons intrants, transformation et commercialisation en plus de celui de la production.</p> <p>Pour l'approvisionnement en intrants aucun progrès spécifique n'a pu être réalisé.</p> <p>Pour pouvoir mesurer à l'avenir le progrès, des lignes de base ont été créées pour la mise en relation et des activités préparatoires ont été menées l'analyse des flux commerciaux notamment pour les marchés des produits maraichers du Mono-Couffo. Les études démarreront dès janvier 2014.</p> <p>Les progrès réalisés s'inscrivent dans une logique de continuation des démarches conçues par la FAFA MC.</p> <p>Le retard dans le recrutement de l'ATN PEA/commercialisation est la principale cause que le progrès obtenu diffère de la programmation.</p>
---	---

<p><i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i></p>	<p>Les activités réalisées concourent toutes à l'intensification des interactions des acteurs des différentes maillons, à la création et l'exploitation des opportunités du marché et à la mitigation des risques relatifs aux échanges commerciaux, afin que les investissements se fassent dans un climat favorable pour le développement des filières agricoles au profit d'abord économique des acteurs du secteur.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	<p>La foire Agri-Finance a donné l'occasion à 5 promoteurs MIP financé par FAFA MC (EDI-BENIN, ESOP, Groupement ESPOIR, Groupement Fifonsi Gbèdé et Mme AGBEDE Sylvie) de créer des relations avec d'autres acteurs dans le secteur agricole, notamment des banques et institutions de micro-finance (OIKOCREDIT, MSFP et FINADEV) et commerçants.</p>

2.9 Thèmes transversaux

2.9.1 Genre

Dans le cadre de la mise en place des procédures de financement aux MIP et PEA au niveau de l'UFR MC, une attention particulière a été portée sur les femmes et les jeunes en :

- revoyant à la baisse le taux de contribution des femmes (15%) contre 20% pour les hommes ;
- fixant la contribution à 10% pour les jeunes en démarrage.

L'aspect genre est également pris en compte dans l'étude des dossiers d'investissements communaux. Les outils d'appréciation des investissements développés dans le cadre du mécanisme transitoire, prévoient une analyse de faisabilité sociale qui porte sur le caractère non discriminatoire et prise en compte des aspects de genre dans le choix des investissements prioritaires.

Dans le cadre de l'appui au renforcement des capacités du Secrétariat Permanent de la CONAFIL un plaidoyer a été fait pour assurer la prolongation du contrat de la chargée de communication, seule cadres féminin de l'équipe. De plus, des appuis conseils ciblés ont été fournis pour faciliter une meilleure valorisation des capacités de ce membre d'équipe et son intégration dans des processus de décision.

Plusieurs types d'ouvrages profiteront aux femmes notamment les hangars de marché, les boutiques, les aires de séchage, les aménagements hydro agricoles.

2.9.2 Environnement

L'aspect environnement est pris en compte dans l'étude des dossiers d'investissements communaux et des projets des promoteurs privés. Les effets /impacts positifs ou négatifs sur l'environnement font partie des critères d'éligibilité, de faisabilité et d'analyse d'opportunité des projets identifiés par les Communes. L'appréciation des effets positifs ou négatifs porte sur les activités sur les sols, les sous-sols, l'atmosphère, les eaux de surface, la faune la flore et sur la valorisation des sous-produits / usage de produits biologiques / traitement des résidus, etc.

L'accord d'exécution avec le CARDER MC (Direction de la Réglementation et du Contrôle) en lien avec le Conseil Régional des Maraîchers (CRM) a prévu une gamme d'activités qui concernent la protection de l'environnement et de la qualité nutritionnelle des aliments. Il s'agit de i) la sensibilisation des acteurs (producteurs, fournisseurs de pesticides, ONG, Mairie et Tables filières) sur le respect de la réglementation phytosanitaire en vigueur en république du Bénin et les risques de contamination (par l'organisation et la tenue d'ateliers et la diffusion des trois chansons primées lors de l'exécution de FAFA MC) ; ii) la vulgarisation des résultats des deux analyses des résidus de pesticides dans certaines spéculations maraîchères (grande morelle, chou, tomate, piment) faites par le laboratoire de Bioforsk (Norvège) lors de la mise en œuvre de la FAFA MC, iii) la vulgarisation et la mise à disposition de la loi N°91-004 du 11 février 1991 portant réglementation phytosanitaire en République du Bénin et de la liste des pesticides homologués, iv) l'appui à 10 nouveaux parrainages, à travers des contrats, des vendeurs non agréés par les vendeurs agréés portant sur les pesticides homologués, v) développement de plaidoyer en direction de l'ABSSA/DAGRI en lien avec l'UFR MC pour assouplir les conditions d'octroi d'agrément aux vendeurs des pesticides, vi) sensibilisation des mêmes acteurs sur l'utilisation rationnelle des pesticides homologués

et recommandés et les dangers liés aux pesticides prohibés et au respect de la posologie des pesticides homologués et recommandés à travers 4 émissions interactives de 52 mn chacune, vii) formation de tous les acteurs sur la gestion rationnelle des pesticides et enfin viii) le Suivi et le contrôle des pesticides vendus et utilisés par les acteurs (fournisseurs de pesticides et les maraîchers) suivi de répression.

2.10 Gestion des risques

Identification du risque ou problème		Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème		
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statuts
Mauvaise gestion des ressources allouées dans le cadre des MIP et PEA qui ne permettra pas leur bonne exécution et par conséquent l'impossibilité de contribuer à accroître les revenus des bénéficiaires. L'éventualité d'une suspension des prestations d'assistance technique des PSNF renforcerait la survéance du risque	Q1 2014	OPS	Medium	High		Renforcer le suivi de proximité des promoteurs MIP et PEA par les PSNF Recruter une Agence Fiduciaire pour accompagner les promoteurs dans la gestion des fonds et l'élaboration de rapports financiers avec des pièces justificatives valables	UFR	Q1 2014	Les PSNF sont déjà déployés sur le terrain et font l'assistance technique aux promoteurs dans le montage, l'exécution et le suivi de leur dossier	Nouveau
La non-conformité de la plupart des organisations de producteurs à la Loi OHADA sur les coopératives, comporte le risque qu'elles ne soient pas reconnues comme opérateurs économiques, ce qui pourrait engendrer un effet négatif sur les impacts attendus au niveau des revenus des ménages agricoles et les conditions d'accès à la	Q1 2014	OPS	Medium	High		Informier davantage les organisations sur la nécessité d'une mise en conformité avec la Loi OHADA Faciliter les démarches d'immatriculation engagées par des organisations volontaires Introduire dans les critères de faisabilité (organisationnelle) la conformité à la Loi OHADA pour toute	UFR	mars-14	Des sessions d'informations sont organisées au profit des OPA Les volontaires seront recensés après les séances de sensibilisation	Nouveau
							UFR	avr-14	La grille des critères de faisabilité sera revue	

Identification du risque ou problème		Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème		
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statuts
sécurité alimentaire.						activité à caractère coopératif et mutualiste (MIP et PEA)				
La durabilité de l'intervention est susceptible d'être affectée par le non-paiement des frais liés aux prestations des services rendus aux producteurs par les OPA. Les bénéficiaires des services des OPA n'étaient pas habitués à payer les services reçus	Q1 2014	DEV	High	Medium		Sensibiliser les acteurs de promotion des filières agricoles sur la nécessité de s'engager à prendre en charge progressivement les coûts des services rendus aux producteurs par leur OPA Définir et mettre en œuvre des mesures incitatives en faveur des producteurs bons payeurs de services rendus par leur OPA	ATN OSF	févr-14	Les activités de sensibilisation sont prévues pour février	Nouveau
Le retard dans l'organisation des élections communales pourrait engendrer une réticence des partenaires à aborder le FADEC. Les investissements pourraient être orientés d'abord à des fins électoralistes, à l'opportunité fiscale et sans enjeu pour les bénéficiaires et leur fonctionnalité en sera aussi affectée au	Q1 2014	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Affiner les critères de choix des investissements communaux à financer	UFR	mars-14	Une étude de faisabilité sera demandée avant l'étude des dossiers de projets	Nouveau

Identification du risque ou problème		Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème		
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statuts
détriment du développement véritable des filières porteuses										
La lenteur administrative pourrait affecter la qualité et la célérité dans l'exécution des activités des Accords d'Exécution avec le SP CONAFIL et l'ONS. Ceci engendrerait un retard dans la consommation des crédits	Q1 2014	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Elaborer les accords d'exécution dans une logique de Gestion Axée sur les Résultats	UFAI	mars-14	Une analyse bilan des relations de partenariat et d'appui institutionnel à l'ONS et SP CONAFIL est en cours. Elle doit permettre de tirer des enseignements utiles à la contractualisation des relations partenariales (avec l'ONS d'une part et le SP CONAFIL d'autre part) dans une optique de gestion axée sur les résultats.	En cours
						Recentrer le contenu des appuis à apporter à la CONAFIL et l'ONS autour des actions prioritaires relatives à la conception des mécanismes nationaux de financement	UFAI	mars-14	Elaborer et approuver un document de cadrage du FADEC Agriculture, dans un cadre concerté, sur la base des leçons d'expériences de la mise en œuvre du mécanisme transitoire ainsi que les orientations stratégiques du PSRSA et ses	

Identification du risque ou problème		Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème			
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statuts	
La multitude de signatures requises pour les accords d'exécution des investissements communaux et la remontée des dossiers au niveau central affecteront l'efficacité recherchée et entraîneront une baisse des performances des communes cibles dans l'exécution de leurs budgets annuels.	Q1 2014	DEV	Medium	High		Faciliter la réduction des signatures pour les accords d'exécution et l'obligation de remonter les dossiers de projets au niveau central dans le cadre du mécanisme transitoire. Ceci permettrait d'assurer un alignement au manuel de procédures du FADEC moyennant un cadrage stratégique sur la nature des investissements à réaliser, mais aussi encourager la Préfecture à assurer son rôle de contrôle de tutelle d'une part et son rôle d'assistance conseil aux communes d'autre part.	REP CTB	Q2 2014	documents connexes		
									Les résultats de l'évaluation du mécanisme transitoire mettent en relief les insuffisances constatées, les acquis à consolider tout en proposant des mesures correctives à entreprendre. Les expériences d'autres PTF dans l'appui budgétaire au FADEC doivent permettre à la CTB de tendre davantage vers une logique d'appui budgétaire (surtout que le financement passe déjà par le circuit existant du Trésor Public) tout en conservant une traçabilité totale et un contrôle performant.		Nouveau

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

A. En ce qui concerne les stratégies opérationnelles :

- Le DTF FAIA s'ouvre vers toutes les filières identifiées dans le PSRSA (y compris celles qui relèvent du Programme Elevage et Pêche) et qui place l'agriculture dans une dynamique d'économie territoriale sous le pilotage stratégique de la part des collectivités locales. Les Outputs 5 et 6 de la CS FAIA s'orientent uniquement vers les deux filières soutenues par FAFA MC, le riz et le maraîchage.
- La Fiche d'Identification du Volet Opérationnel suggère de faire une analyse préalable et comparative des filières, basée sur des critères de développement convenus. La réalisation des diagnostics économiques territoriaux dans les 25 communes est censée fournir plus de clarifications sur les filières prioritaires. Les résultats de ces diagnostics devraient améliorer la prise en compte du secteur agricole dans les outils de prise de décision des collectivités locales.
- Les évaluations précédentes ont suggéré la gestion des MIP par des structures fiduciaires spécialisées. Cette alternative, et d'autres modalités possibles de financement (fonds d'investissement, fonds de caution mutuelle,...) aux opérateurs agricoles privés doivent être approfondies, aussi en lien avec l'opérationnalisation du FNDA.
- L'année 2013 a constitué la première année de financement des investissements communaux selon des modalités validées par la CONAFIL et les acteurs (MAEP) au niveau national. Ce processus n'est cependant pas encore entièrement internalisé, ni au sein du Programme Agriculture, ni par les acteurs impliqués. Des défis doivent encore être relevés concernant le rôle et les finalités des investissements communaux agricoles (relations avec les opérateurs privés financés dans les filières agricoles, l'appui à l'entretien, la gestion et la maintenance des ouvrages, etc.) dans le cadre de la promotion des filières agricoles. Les communes doivent être considérées comme des acteurs de développement pour favoriser et contribuer à la promotion des filières agricoles par la fourniture des services de qualité aux populations.

B. En ce qui concerne la gestion et les modalités d'exécution de la CS FAIA :

- Une meilleure intégration et cohérence entre les résultats, avec 2 résultats supplémentaires, devrait être renforcée à travers, entre autres, la révision du dispositif de suivi-évaluation, d'autant plus que le changement du cadre logique n'a pas été prévu dans le DTF initial.

- L'approche Programme a été initiée au cours de l'année 2013 à travers la décision de la SMCL du mois de juillet et le rôle de la FAIA dans ce dispositif clarifié. En effet, le leadership et le dispositif organisationnel a été finalement confirmé à travers une actualisation du chapitre 5 du DTF de la CS FAIA. Cependant, force est de constater que l'approche Projet va encore cohabiter pendant un certain temps avec l'approche Programme.
- Les modalités organisationnelles de gestion et les interrelations entre l'UAC et les UF doivent être affinées pour faciliter une meilleure coordination du Programme dans l'esprit d'une gestion axée sur les résultats, une mutualisation d'expériences et une meilleure gestion de connaissances.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteurs	Date limite
Clarifier l'approche d'intervention Programme Agriculture (filiales prioritaires versus diversification filiales) au moment de la formulation du nouveau Programme Agriculture	UAC/UFR, RR, MAEP, EST CTB siège	Q2 2014
Clarifier et documenter certains concepts clés : exemple : structuration/compétitivité/promotion des filiales, création valeur ajoutée, chaînes de valeurs, accompagnement, renforcement des capacités, caractère structurant, appuis-conseil agricole etc.	UAC, UFR	Q2 2014
Analyser les facteurs de réussite et d'échecs des MIP/PEA et Investissements Communaux et la prise en compte de ces analyses dans les critères de choix et les modalités de suivi, d'accompagnement et de gestion.	RR, UAC, UFR	Q2 2014
Intégrer davantage la qualité des services agricoles fournis aux populations par les communes dans les critères de péréquation FADEC Agriculture, dans l'approche opérationnelle d'approbation et de financement des investissements communaux	Pool AT / CONAFIL	Q2 2014
Finaliser l'opérationnalisation de la matrice des indicateurs sur les résultats de la CS FAIA pour faciliter une mesure adéquate et une continuité vers le volet opérationnel du Programme Agriculture	UAC, UFR	Q1 2014

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<p>L'évolution de l'approche Projet vers l'approche Programme n'est pas aisée dans un contexte complexe et éminemment conçu dans une logique de Projet. Au début, les équipes ont tendance à s'accrocher à leur identité de « projets » et il faut du temps pour opérer la « fusion » nécessaire dans le cadre du programme commun.</p> <p>Cependant, la répartition des responsabilités pour l'exécution de résultats de la FAIA entre les différents Unités Fonctionnelles a été une mesure adéquate pour une meilleure intégration (mutualisation des expériences, cohérence) et de prise en main de la réalisation des Outputs par des équipes sur place.</p> <p>La communication s'est nettement améliorée (échanges entre Unités) ce qui a contribué à une meilleure cohérence des actions réalisées.</p> <p>En effet, un programme c'est avant tout la cohésion d'équipe autour d'une compréhension commune sur les objectifs et résultats.</p>	RR Bénin, CTB EST
<p>L'évolution vers une approche Programme consiste en une meilleure cohérence des interventions, tant au niveau opérationnel qu'au niveau institutionnel, et un arrimage entre ces deux composantes. L'appui à la définition et la mise en place des mécanismes de financement agricoles constitue une opportunité importante dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Agriculture.</p>	RR Bénin, CTB EST, MAEP
<p>Suite aux orientations données du Gouvernement Béninois pour préparer l'institutionnalisation des mécanismes nationaux de financement agricole, le choix stratégique de l'équipe a été de travailler d'abord sur la conception et l'harmonisation des outils de financement et des mécanismes transitoires.</p> <p>Ce travail a concerné d'abord les interventions de la CTB à travers FAFA AD, FAFA MC et PAFIRIZ, et a été élargi à d'autres interventions (PADA/BM, PACER/FIDA).</p> <p>La capitalisation des acquis réalisés à travers les mécanismes transitoires va permettre une transition fluide vers les mécanismes nationaux institutionnalisés, notamment le FNDA et le FADEC Agriculture.</p>	RR Bénin, CTB EST, MAEP

Enseignements tirés	Public cible
<p>La perception d'un démarrage relativement lent s'explique par la nécessité de clarifier et d'harmoniser les approches d'intervention (logique Programme), de donner priorité dès le début à la préparation et au lancement des marchés de prestations intellectuelles les plus consistants, de jeter des bases solides et cohérents pour l'accompagnement des acteurs publics et privés (hard/soft) et de travailler sur les mécanismes nationaux en lien avec les procédures opérationnelles de terrain.</p> <p>Suite au démarrage effectif du Volet Opérationnel du Programme Agriculture prévu en 2015, il est fort probable que la Convention Spécifique de la FAIA et des autres CS du secteur agricole encore en vigueur soient clôturées avant l'échéance.</p>	<p>RR Bénin, CTB EST, MAEP</p>

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	
			X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
		Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
		La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					

Évaluation de l'EFFICIENCE :		A	B	C	D
note totale				X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
X	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?					
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			
3. EFFICACITÉ JUSQU'A CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICACITÉ :		A	B	C	D
note totale				X	
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			

	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
X	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?					
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
X	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			
4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
x	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à			

		produire et utiliser des résultats.
x	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
x	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Date limite	Etat d'avancement	Statut
1	Promouvoir un partenariat pour le renforcement des capacités des acteurs au niveau des communes avec le CeFAL/MDGLAAT	24/07/2013	SMCL	UFAI	Q1 2014	Un partenariat avec cette institution pourrait s'opérer avec le SP CONAFIL. Le CEFAL pourrait être sollicité dans le cadre de marchés publics ou si les communes partenaires expriment des besoins de formation spécifiques à fournir par le CEFAL lors des diagnostics institutionnels et organisationnels. Le CEFAL a été informé sur ces options et il a été proposé qu'il approche le SP CONAFIL pour la négociation d'un partenariat.	ONGOING
2	Développer la synergie entre le Programme Hydroagricole et pastoral entre les projets FAFA et FAIA en matière d'aménagement et de gestion de l'eau	24/07/2013	SMCL	UFR	Q1 2014	Réflexions dans le cadre de la réalisation des investissements agricoles publics et privés. Cette recommandation sera intensifiée.	ONGOING

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Date limite	Etat d'avancement	Statut
3	Impliquer le MAEP et les CARDER dans les réflexions stratégiques sur l'approche programme en général et les modalités de mise en œuvre en particulier, le leadership des CARDER dans la coordination de la mise en œuvre des volets d'appui opérationnel doit être réaffirmé	24/07/2013	SMCL	RR, UAC & UFR	Q2 2014	Les responsables de l'UFR ont présenté aux différents acteurs le point d'avancement de l'approche programme et le nouveau cadre logique élargi et intégré. Les implications, en termes de responsabilités pour chaque acteur de cette nouvelle approche ont été discutées. Les chantiers opérationnels pour la mise en œuvre du dispositif du Programme sont en cours de finalisation.	ONGOING
4	Elaborer le point de mise en œuvre des recommandations des évaluations et présenter à la prochaine SMCL le point de mise en œuvre des recommandations	24/07/2013	SMCL	UAC	Q1 2014	Une SMCL extraordinaire a été organisée en octobre dans le cadre des EF et EMP FAFA MC et FAFA AD	ONGOING
5	Mettre un accent particulier sur la durabilité des appuis	24/07/2013	SMCL	UAC & UFR	Permanent	Critères d'utilité et durabilité des investissements privés et publics dans le processus d'instruction et d'approbation des dossiers des projets. Critères d'éligibilité/ faisabilité/ conformité. Implication des structures de tutelle (Préfecture, CARDER) dans le processus d'approbation des dossiers des projets.	ONGOING

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Date limite	Etat d'avancement	Statut
6	Prendre contact avec le PSDCC pour éviter des doublons dans les zones d'interventions qui coïncident	24/07/2013	SMCL	UFR	Q4 2014	Les échanges ont eu lieu déjà dans l'Atacora-Donga pour une synergie d'actions. Les cadres de concertation seront animés afin d'échanger entre PTF et les services techniques/autorités régionales et locales, sur les synergies et complémentarités à développer. De plus des échanges d'information sur la démarche d'intervention du PSDDC et les possibilités de synergies ont eu lieu dans le cadre des groupes techniques « décentralisation » et des entretiens avec les responsables membre de ces groupes.	ONGOING
7	Intégrer le rapport de suivi des investissements communaux réalisés par FAFA MC et qui doivent être poursuivis	24/07/2013	SMCL	UFR MC	Q1 2014	Cette recommandation sera mise en œuvre à partir de Q4 et suite aux conclusions SMCL, tenue à Lokossa en octobre 2013	ONGOING
8	Développer un appui conseil aux communes dans le choix des investissements communaux pertinents et rentables	24/07/2013	SMCL	UFR	Q3 2014	Cette activité a été exécutée dans le cadre du financement des investissements communaux au titre de l'année 2013. L'auto-évaluation du mécanisme transitoire a formulé des recommandations dont la prise en compte renforcerait le processus d'instruction et de prise de décision.	ONGOING

4.3 Cadre logique mis à jour

La Structure Mixte de Concertation Locale du 22 au 24 juillet 2013 a validé la proposition de cadre logique modifié de FAIA. Les indicateurs du nouveau cadre logique sont en cours d'opérationnalisation. La matrice proposée ci-dessous est celle en cours d'opérationnalisation après la modification du cadre logique intervenue en juillet 2013. Elle servirait aussi dans le chantier suivi-évaluation du Programme Agricolture.

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs actualisés /opérationnalisés en décembre 2013	Unité	Valeurs de base Valeur de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
OBJECTIF GLOBAL : « Les revenus et la sécurité alimentaire des populations du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga sont accrus au travers du développement des filières agricoles, l'augmentation des investissements productifs et l'amélioration du climat des affaires en milieu rural ».	D'ici à 2016, au moins 3% des ménages agricoles de la zone d'intervention de la facilité ont accru leur revenu agricole de 10%	1-D'ici à 2016, au moins 3% des ménages agricoles de la zone d'intervention de la facilité ont accru leur revenu agricole de 10%	%	0	0,5	NA	1	ND	3%
	D'ici à 2016 le taux de couverture des besoins alimentaires des populations de la zone d'intervention augmente de 15%	2-D'ici à 2016 le taux de couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des populations de la zone d'intervention augmente de 15% (c'est l'approche « bilan vivrier » qui sera utilisée pour cet indicateur à partir de 2014)		%	48	49	NA	50	ND

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs en cours d'opérationnalisation	Unité	Valeurs de base de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
OBJECTIF SPECIFIQUE : «Les conditions d'investissement pour le développement des filières agricoles sont durablement améliorées dans les communes du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga».	3. D'ici 2016, le nombre d'entreprises agricoles créées dans la zone d'intervention s'accroît d'au moins 20%.	3-D'ici 2016, le nombre d'entreprises agricoles créées chaque année dans la zone d'intervention s'accroît d'au moins 20%	%	0	0	NA	20	ND	20
	4. D'ici 2016, au moins 5% des recettes propres des communes proviennent des contrats issus du partenariat Public-Privé	4-D'ici 2016, au moins 5% des recettes propres des communes proviennent des contrats issus du partenariat Public-Privé (redevances, charges fiscales)	%	0	0	NA	2	ND	5
	50% de ces ressources PPP sont utilisés pour le développement agricole.	5-D'ici 2016, 80% des infrastructures, équipements et aménagements des communes <i>financés par la FAIA</i> sont fonctionnels	%	0	0	NA	10	NA	80
	5. D'ici à 2016, la part des investissements privés consacrés au secteur agricole dans	6-D'ici à 2016, la part des investissements privés consacrés au secteur agricole dans le volume	%	12,3	12,5	NA	13	NA	15

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs en cours d'opérationnalisation	Unité	Valeurs de base de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
	le volume global d'investissements communaux atteint 15%	global d'investissements communaux atteint 15%							
		7-D'ici 2016, les marges nettes des opérateurs privés des filières augmente de 20%.	%	En Cours	NA	NA	NA	NA	20

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs actualisés /opérationnalisés en décembre 2013	Unité	Valeurs de base Valeur de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
RESULTAT 1 : «La qualité et l'accessibilité des services d'appui conseil pour le développement des filières agricoles sont améliorées dans le cadre d'un PPP bien compris ».	6. D'ici 2016, les cadres de concertation prévus par le PSRSA sont régulièrement animés 75% des recommandations issues de ces sessions sont	8-D'ici 2016, les cadres de concertation prévus par le PSRSA sont régulièrement animés 9-75% des recommandations issues de ces sessions sont mises en œuvre	Nbre	0	0	NA	27	27	27
			%	0	0	NA	50	100	75

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs actualisés /opérationnalisés en décembre 2013	Unité	Valeurs de base Valeur de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
	prises en œuvre								
	7. D'ici 2016, la part des investissements agricoles dans le volume d'investissements des communes, atteigne au moins 10%.	10-D'ici 2016, la part des investissements agricoles dans le volume d'investissements des communes, atteint au moins 10%.	%	1,03	1,03	ND	5	ND	10
RESULTAT 2 : Les communes réalisent des infrastructures et aménagements publics qui contribuent à améliorer la compétitivité des filières	8. D'ici à 2016, le nombre des infrastructures, équipements et aménagements des communes connaissent un accroissement de 30%	11-Taux d'accroissement des dépenses de la commune pour l'entretien et la maintenance des investissements agricoles	%	ND	NA	NA	NA	NA	30
RESULTAT 3 : Les initiatives privées porteuses de valeur ajoutée pour le développement des filières agricoles sont	9. Le nombre de projets économiquement viables mis en œuvre s'accroît de 40% chaque année	12-Nombre de projets financés (MIP et PEA)	nbre	0	0	0	20	17	40

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs actualisés /opérationnalisés en décembre 2013	Unité	Valeurs de base Valeur de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
appuyées dans les régions d'intervention	10. 100% des projets économiquement rentables et durables sont financés par la FAIA et mis en œuvre	13-D'ici 2016, 80% des projets mis en œuvre par des opérateurs privés sont économiquement viables	%	0	0	0	100	NA	80
RESULTAT 4 : Des mécanismes institutionnels sont définis au niveau national pour canaliser les aides publiques destinées à appuyer le développement des filières agricoles	11. D'ici à 2016, le degré de fonctionnalité du FNDA et de FADeC-Agric est supérieur à 50%.	14- D'ici 2016, le FADeC Agriculture est opérationnel - (A: Le Mécanisme transitoire est opérationnel : 30 points B: Le Document de FADEC Agri validé : 30 points C: Le FADeC Agri abondé via CONAFIL : 30 points D: Les Mécanismes de SE et d'audit fonctionnels pour le mécanisme transitoire/FADeC AGRIC : 10 points)	Points	NA	NA	NA	ND	ND	100
	12. Le volume des	15- D'ici 2016, les capacités	Points	NA	NA	NA	ND	ND	100

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs actualisés /opérationnalisés en décembre 2013	Unité	Valeurs de base Valeur de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
	engagements financiers des PTF à travers FNDA et FADeC_Agric s'accroît chaque année d'au moins 10%	de gestion et de reddition de compte du Secrétariat Permanent de la CONAFIL autour du FADeC Agriculture sont renforcées - A : Un calendrier pour les réunions du Sous-Groupes finances locales et le cadre de concertation MAEP. MDGLAAT/CONAFIL existe et est respecté à 80% : 25 points - B : La CONAFIL dispose d'un bulletin dont la parution trimestrielle est assurée, qui est accessible aux acteurs du FADeC agriculture dont au moins 30% des lecteurs sont satisfaits : 30 points. - C : Deux fora de dialogue sur les PPP agricoles des communes ont été organisés en association							

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs actualisés /opérationnalisés en décembre 2013	Unité	Valeurs de base Valeur de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
		avec la CONAFIL et ont été jugés satisfaisants par au moins 50% des participants : 25 points D : La CONAFIL dispose d'un système de suivi évaluation qui permet une traçabilité des fonds transférés et une analyse de leur utilisation : 20 points							
RESULTAT 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations		16-D'ici 2016, 50% des membres sont satisfaits des services rendus par leur OPA 17-D'ici 2016, l'OPA peut autofinancer 15% du budget de fonctionnement à travers les ressources propres 18-D'ici 2016, la fonctionnalité des OPA augmente annuellement avec 20%	%		-	-	... (base line) .. (base line)	NA NA	50 15
RESULTAT 6 : Les acteurs des filières (producteurs, transformateurs, et		19-D'ici 2016, 100 nouvelles transactions sont effectuées entre opérateurs privés et producteurs concernant	%		-	-	.. (base line)	NA	20
			Accord		-	-	188 (base line)	NA	288

Logique d'intervention de la FAIA	Indicateurs identifiés dans l'étude de référence	Indicateurs actualisés /opérationnalisés en décembre 2013	Unité	Valeurs de base Valeur de base 2011	Valeurs cibles 2012	Valeurs atteintes 2012	Valeurs cibles 2013	Valeurs atteintes 2013	Valeurs cibles 2016
opérateurs économiques) élargissent leurs opportunités de marché et augmentent leur bénéfice de manière équitable grâce à une meilleure articulation		l'approvisionnement en intrant							
		20-D'ici 2016, le volume de transaction à travers les accords noués entre les commerçants/transformateurs et producteurs atteint 250 tonnes pour le riz et 300 tonnes pour le maraîchage	Tonne		-	-	0 (base ligne)	NA	riz: 250 T maraîchage: 300 T

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Cadre logique modifié lors de la 2 ^{ème} session ordinaire de la SMCL du 22 au 24 juillet 2013
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Avril 2014
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Juillet 2016
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Mission de backstopping mars 2012 (EST)
	Mission de backstopping septembre 2012 (EST)
	Mission de formulation volet Institutionnel Programme Agriculture (mai et juillet 2013)
	Mission d'Evaluation à mi-parcours prévue pour avril-mai 2014

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y - m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1002241

Project Title : **Projet d'appui aux investissements pour la promotion des filières agricoles dans les départements du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version : **E01**
 Currency : **EUR**
 Y/M :

Year to month : 31/12/2013

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

A. LES CATEGORIES	Status	Fin Mode	2012					2013					Total Exp.	Balance	% Exec
			Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Total			
01 Qualité et l'accessibilité des			353,767,22	118,793,34	141,301,51	1,186,267,41	376,673,34	1,025,339,59	2,379,206,98	5,731,618,02	2,940,226,44	5,731,618,02	2,940,226,44	316,076,81	33%
01 Définition de stratégies de	COGES1		3,573,46	2,396,19	12,813,97	495,46	70,642,16	84,347,77	87,223,18	316,076,81	316,076,81	316,076,81	316,076,81	316,076,81	33%
02 Concertation pour	COGES1		271,96	1,192,47	312,53	89,03	35,091,22	36,503,22	36,503,22	36,503,22	36,503,22	36,503,22	36,503,22	126,125,11	22%
03 Renforcement des	COGES1		3,301,74	1,196,72	10,501,46	406,43	26,130,42	30,226,02	41,234,77	84,03	84,03	84,03	84,03	73,910,57	0%
04 Renforcement des	COGES1		0,00	0,00	0,00	0,00	9,430,60	9,430,60	9,430,60	9,430,60	9,430,60	9,430,60	9,430,60	33,569,31	22%
02 Les centres existants	COGES1		57,470,52	19,651,37	26,490,32	1,071,892,87	37,956,67	1,156,259,24	2,015,729,93	2,015,729,93	2,015,729,93	2,015,729,93	2,015,729,93	3,369,270,17	37%
01 Identification des besoins	COGES1		0,00	0,00	0,00	7,931,77	93,76	8,025,53	8,025,53	8,025,53	8,025,53	8,025,53	8,025,53	26,974,47	23%
02 Accompagnement des	COGES1		0,00	0,00	35,06	1,636,076,24	2,224,22	1,036,335,51	1,693,335,52	1,693,335,52	1,693,335,52	1,693,335,52	2,295,166,46	26%	
03 Accompagnement des	COGES1		0,00	0,00	339,20	339,20	339,20	339,20	339,20	339,20	339,20	339,20	339,20	54,660,80	0%
04 ATN et expertises en appu	REGIE		57,470,52	19,651,37	26,116,06	27,882,88	35,668,66	111,559,00	369,029,59	285,970,42	369,029,59	285,970,42	369,029,59	285,970,42	37%
03 Les initiatives partantes de	REGIE		25,793,91	14,320,72	11,548,95	27,749,75	144,205,21	198,095,70	233,890,42	233,890,42	233,890,42	233,890,42	233,890,42	1,524,110,36	18%
01 Mise en place du dispositif	COGES1		329,26	4,502,00	1,142,61	10,601,16	5,635,06	22,281,82	22,611,11	22,611,11	22,611,11	22,611,11	22,611,11	10,368,86	65%
02 Renforcement de l'offre de	COGES1		0,00	1,396,72	273,96	1,526,52	29,730,76	32,726,26	32,726,26	32,726,26	32,726,26	32,726,26	32,726,26	62,271,64	54%
03 Accompagnement des	COGES1		0,00	0,00	339,20	3,349,16	10,546,84	14,235,20	14,235,20	14,235,20	14,235,20	14,235,20	14,235,20	125,764,80	10%
04 Accompagnement des	COGES1		0,00	0,00	0,00	83,602,70	83,602,70	83,602,70	83,602,70	83,602,70	83,602,70	83,602,70	83,602,70	666,397,30	11%
05 Assistance technique	REGIE		23,464,52	6,222,00	10,033,23	12,242,96	14,261,46	44,819,22	70,283,87	70,283,87	70,283,87	70,283,87	70,283,87	139,716,13	33%
REGIE			53,069,40	24,471,91	27,066,44	276,064,41	164,706,82	1,115,597,59	1,497,557,94	1,497,557,94	1,497,557,94	1,497,557,94	1,793,260,61	46,00	
COGES1			45,094,85	12,334,81	24,277,83	1,673,968,51	231,902,56	2,149,522,50	2,193,913,46	2,193,913,46	2,193,913,46	2,193,913,46	4,575,267,68	21,00	
TOTAL			11,000,000,00	877,142,57	297,366,82	26,343,64	597,511,67	2,464,329,68	3,341,471,95	3,341,471,95	3,341,471,95	3,341,471,95	7,463,256,95	30,00	



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1002211

Project Title : **Projet d'appui aux investissements pour la promotion des filières agricoles dans les départements du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version : **E01**
 Currency : **EUR**

Year to month : 31/12/2013

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

Status	Fin Mode	Amount	2013				Total	Total Exp.	Balance	% Exec.
			Q1	Q2	Q3	Q4				
06 Suivi / evaluation du	COGEST	20,000.00	0.00	428.38	428.38	428.38	428.38	19,571.62	2%	
04 Des menagements		1,209,397.00	82,083.00	90,778.20	88,161.30	106,661.70	634,684.20	575,193.20	53%	
01 Appui c la mise en place du	COGEST	5,165.00	0.00	155.20	155.20	155.20	155.20	4,999.75	3%	
02 Appui institutionnel al	COGEST	47,500.00	15,085.50	3,074.10	256.20	15,687.77	36,778.29	15,725.71	65%	
03 Appui c la mise du FADec	COGEST	54,914.00	1,372.04	6,748.50	12,977.80	2,953.40	24,053.99	30,762.10	44%	
04 Renforcement des	COGEST	55,004.00	0.00	3,513.20	3,513.90	3,513.90	3,513.90	51,500.00	6%	
05 Assistance Technique	REGIE	992,500.00	225,802.00	72,679.27	74,885.24	91,345.90	531,492.26	461,017.74	54%	
06 Expertises ponctuelles	REGIE	54,914.00	23,869.70	16,137.20	4,697.80	20,757.30	44,637.68	10,186.32	81%	
05 Les producteurs au client		249,653.00	0.00	14,190.10	14,190.10	14,190.10	14,190.10	235,462.80	6%	
01 Actualisation de la	COGEST	55,000.00	0.00	650.40	650.40	650.40	650.40	54,349.60	1%	
02 Appui c la gestion et au	COGEST	34,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	24,000.00	0%	
03 Accompagnement	COGEST	77,250.00	0.00	8,346.90	8,346.90	8,346.90	8,346.90	68,903.10	11%	
04 Appui c la Recherche-	COGEST	33,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00	0%	
05 Appui c la prise en compte	COGEST	35,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	35,000.00	0%	
06 Assistance Technique	REGIE	12,500.00	0.00	2,370.77	2,370.77	2,370.77	2,370.77	10,129.23	12%	
07 Expertises ponctuelles	REGIE	12,500.00	0.00	2,821.90	2,821.90	2,821.90	2,821.90	9,678.10	22%	
06 La compétitivité et l'accès		154,600.00	0.00	2,936.40	2,936.40	2,936.40	2,936.40	151,703.60	2%	
REGIE		4,730,519.00	832,050.49	234,471.81	279,036.44	354,708.22	1,115,997.53	3,614,521.47	41.00	
COGEST		6,549,181.00	45,091.80	11,636.91	1,073,904.51	232,900.56	1,348,821.99	4,875,367.04	22.00	
TOTAL		11,000,000.00	877,142.29	233,308.72	1,152,940.95	587,608.78	2,464,819.52	8,535,180.48	30.00	



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BENI002211

Project Title : **Projet d'appui aux investissements pour la promotion des filières agricoles dans les départements du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga**
 Budget Version : **E01**
 Currency : **EUR**
 Y/M : **Year to month : 31/12/2013**
Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

Status	Fin Mode	Amount	2012	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
	COGEST	57,724,00	0,00						0,00	57,724,00	0%
	COGEST	43,225,00	0,00						0,00	43,225,00	0%
	COGEST	17,577,00	0,00						0,00	17,577,00	0%
	COGEST	15,000,00	0,00						0,00	15,000,00	0%
	REGIE	12,574,00	0,00		1,120,50			1,120,50	1,120,50	11,453,50	9%
	REGIE	8,338,00	0,00		1,815,50			1,815,50	1,815,50	6,522,50	21%
Y. RESERVE BUDGETAIRE (AUX)											
		0,00	0,00						0,00	0,00	0%
	01 Reserve budgetaire	0,00	0,00						0,00	0,00	0%
	01 Reserve budgétaire	0,00	0,00						0,00	0,00	0%
	02 Reserve budgétaire REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	0%
Z. MOYENS CANABATS											
		3,146,000,00	523,324,90	118,607,41	144,637,73	162,673,45	210,997,72	839,536,21	1,142,146,87	1,393,709,05	37%
	01 Frais de personnel UGF	2,492,000,00	269,841,70	105,630,21	126,157,11	133,955,90	168,450,57	535,484,90	786,356,49	1,695,273,33	32%
	01 ATI Coordinateur	437,500,00	117,547,90	27,584,50	30,697,90	26,434,50	32,091,50	116,818,70	234,764,73	400,733,27	37%
	02 ATI Mono Couffo	500,000,00	1,516,87	23,483,84	37,200,97	34,322,10	37,554,70	132,573,70	134,090,43	365,509,31	27%
	03 Directeur national	0,00	0,00						0,00	0,00	0%
	04 RAF international	625,000,00	67,791,27	35,607,50	35,121,80	33,461,80	38,765,20	146,955,30	214,747,59	410,252,41	34%
	05 ATN suivi-evaluateur	130,000,00	0,00	815,60	1,059,50	6,387,60	12,765,40	21,062,10	21,062,10	90,937,70	18%
	REGIE	4,730,510,00	831,050,40	234,471,91	257,291,00	278,036,44	354,768,33	1,115,395,59	1,347,557,89	2,783,261,01	41,00
	COGEST	6,269,181,00	45,091,55	11,836,91	29,277,83	1,073,404,51	232,800,56	1,348,823,19	1,393,913,96	4,875,267,04	22,00
	TOTAL	11,000,000,00	877,141,95	277,308,82	286,568,84	1,351,440,95	587,571,07	2,464,218,78	2,741,471,85	7,658,528,05	30,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BENI002211 Page: 13

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1002211

Project Title : **Projet d'appui aux investissements pour la promotion des filières agricoles dans les départements du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version : **E01**

Currency : **EUR**

YAM :

Year to month : 31/12/2013

Report includes all closed transactions until the end date of the choosed closing

Status	Fin Mode	Amount	2012				Q4	Total	Total Exp	Balance	% Exen
			Q1	Q2	Q3	Q4					
08 Equipe administrative et	REGIE	438.000,00	43.854,87	15.025,58	25.392,16	39.077,17	55.710,83	344.866,00	290.535,01	33%	
07 Directeur national	COGESI	174.000,00	24.731,80	4.341,93	4.966,64	6.232,36	20.362,66	45.004,45	125.505,55	25%	
02 Investissements		248.750,00	215.555,21	95,21	876,72	1.371,45	2.343,45	248.908,70	29.841,30	58%	
01 Vehicules (6) et motos (4)	REGIE	378.000,00	151.221,71		771,35	1.220,65	1.991,94	351.201,70	26.778,30	86%	
02 Equipement bureau	REGIE	22.300,00	22.302,85		91,47		51,47	34.315,53	-1.815,52	105%	
03 Equipement IT	REGIE	30.000,00	29.860,31		13,87	150,82	250,01	39.951,48	45,52	100%	
04 Aménagement du bureau	REGIE	3.250,00	3.159,91		25,49	169,82	250,01	3.419,79	4.530,01	41%	
03 Frais de fonctionnement		297.300,00	44.135,83	11.725,72	17.893,81	40.270,31	95.189,37	299.504,69	157.975,01	47%	
01 Frais location bureaux	REGIE	0,00	0,00		2.523,84	4.983,42	7.507,26	7.507,26	-7.507,26	7%	
02 Services et frais de	REGIE	14.400,00	6.777,19	593,32	1.465,67	2.363,07	6.097,96	12.875,17	1.524,83	89%	
03 Frais de fonctionnement	REGIE	398.000,00	12.075,42	4.056,67	15.611,22	12.214,62	42.089,11	541.644,53	143.635,47	27%	
04 Télécommunications.	REGIE	15.000,00	7.538,88	1.754,66	577,88	4.955,84	9.357,57	14.504,42	-1.556,42	111%	
05 Fournitures de bureau	REGIE	14.900,00	4.358,42	864,80	800,20	1.377,62	13.515,20	17.983,62	-2.983,62	120%	
06 Missions	REGIE	39.000,00	6.313,67	3.777,11	2.919,47	5.565,85	4.749,40	18.012,50	24.304,17	64%	
07 Frais de représentation et	REGIE	5.000,00	3.409,70	283,86	1.562,40	250,65	3.452,65	5.599,05	3.606,79	174%	
08 Formation	REGIE	12.000,00	4.325,56	152,45	442,45		862,91	5.189,43	6.810,52	43%	
02 Frais financiers	REGIE	0,00	-374,42	-50,14	-154,37	-337,62	-632,81	-632,81	1.006,96	2%	
REGIE		4.790.819,00	533.858,49	224.471,91	257.291,82	278.636,44	351.706,52	1.115.507,26	1.947.537,99	41,00	
COGEST		6.549.181,00	45.993,51	12.846,91	19.277,83	1.093.904,51	231.900,86	1.348.822,10	3.293.913,96	4,87%	
TOTAL		11.000.000,00	877.142,33	237.308,82	296.568,64	1.352.540,95	587.511,67	2.464.329,36	3.341.471,95	7,65%	



Rapport de Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1002211

4.6 Ressources en termes de communication

La liste suivante regroupe des documents, présentation et articles clés qui ont été produit par le projet ou par ses partenaires avec l'appui du projet.

- Capitalisation du mécanisme de financement des Microprojets par FAFA MC – Bénin, janvier 2013
- L'appui au secteur privé dans le cadre des interventions d'appui au secteur agricole de la CTB au Bénin (vs du programme bénino-belge dans le secteur agricole), note présentée aux journées sectorielles sur l'Agriculture, Bruxelles 18-22 février 2013.
- Compte rendu de la participation du Programme Agricole Bénino-Belge aux Journées Sectorielles Agriculture au siège CTB Bruxelles, février 2013
- Compte rendu des rencontres avec Trade For Development et BIO, Bruxelles février 2013
- Manuel de procédures pour le financement des projets d'entrepreneuriat agricole (document transitoire), Mars 2013
- Grille d'analyse de faisabilité des projets d'entrepreneuriat agricole, Juin 2013
- Accompagner l'entrepreneuriat agricole au Bénin Stratégie pour le développement et la pérennisation des services de facilitation et de conseil aux entrepreneurs agricoles dans les zones des projets de la CTB, mars 2013
- Modalités de recrutement et d'appui au déploiement des Prestataires des Services Non Financiers (PSNF) dans le cadre de la FAIA, Cotonou, Mars 2013
- Modalités de mise en œuvre du résultat 4 d'appui à la mise en place du Fonds National de développement Agricole (FNDA), Mars 2013
- Pistes de travail, Modalités d'appui aux Structures communales et intercommunales de facilitation du développement économique local et de l'entrepreneuriat dans le cadre de la FAIA, Avril 2014
- Essai de typologie des exploitations agricoles soutenues par les FAFA et la FAIA au Bénin, Juin 2013, actualisée en Septembre 2013
- Etat des lieux de la mise en œuvre des activités 4.4 et 4.2 du résultat 4 de la convention spécifique FAIA dont l'exécution est transférée à l'unité fonctionnelle en appui institutionnel au MAEP (UFAI/EX AIMAEP), Septembre 2013
- Note stratégique des synergies FAFA MC et FAIA sur la mise en œuvre des investissements communaux à partir du 1^{er} janvier 2013, Cotonou le 4 Janvier 2013
- Note technique sur la mise en œuvre du mécanisme transitoire
- Note analytique sur les résultats des audits FADeC et PAPDC, Cotonou, Mars 2013
- Document de cadrage : Mécanisme transitoire de financement et de gestion des investissements communaux dans le secteur agricole, version validé du 29 Avril 2013
- Collection de présentations Power Point sur le mécanisme transitoire.
- Rapport sur le séminaire DeLoG, Cotonou, Janvier 2013
- Actes du séminaire DeLoG, Janvier 2013
- Numéro spéciale du magasin « La Territoriale » sur le séminaire DeLoG et le mécanisme transitoire pour le financement et la gestion des investissements communaux dans le secteur agricole, Juillet 2013,
- Réflexion sur la stratégie nationale d'aménagement des bas-fonds, Natitingou, le 22 Mars 2013
- Rapport synthèse du voyage d'échanges et de capitalisation des expériences des dispositifs intercommunaux d'accompagnement des promoteurs privés et de promotion de l'économie locale dans le Borgou, l'Alibori et les Collines et du modèle « Farmer's Business school » du ProAgri (du 11 au 15 Mars 2013)
- Note technique sur investissement structurant, Natitingou, le 25 Février 2013 (premier draft à réviser)
- Notes préparatoires des ateliers d'harmonisation des outils en matière de maîtrise

- d'ouvrage et de gestion des finances locales, Octobre 2013
- Rapport de Consultant sur la méthodologie commune pour les diagnostics DET, Octobre 2013
 - Note explicative sur le processus de mise en œuvre des investissements communaux dans le cadre du mécanisme transitoire, Novembre 2013
 - Note de concept pour le bulletin CONAFIL Info, décembre 2013 (validation par le SP CONAFIL attendu en 2014)
 - CONAFIL Info, bulletin d'information, numéro 1, plusieurs versions (validation pour publication attendu par le SP en 2014)
 - Notes préparatoires sur les expériences avec le mécanisme transitoire, atelier d'auto-évaluation, Décembre 2013.

4.7 Liste des investissements communaux financés en 2013

N°	Commune	Nature du projet	Montant de la subvention FAIA	Montant du Projet	Nombre d'ouvrage	Type d'investissement	Segment
DEPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO							
1	ATHIEME	Aménagement hydro agricole de d'un site de douze hectares pour la production de cultures maraichères dans le village d'Aguidahoué	29 765 388	3 899 612	1	Aménagement hydro agricole	Production
2	BOPA	Projet de construction d'une boutique de vente d'intrant à LOBOGO	6 351 850	7 057 615	1	Boutique/Hangar	Intrant
3	BOPA	Projet de construction de hangars de vente des produits agricoles et dérivés à LOBOGO	25 601 890	28 519 125	10	Boutique/Hangar	Commercialisation
4	COME	Projet d'aménagement de site communautaire de 10 ha pour la promotion des produits maraichers à GADOME	13 855 000	18 135 000	1	Aménagement hydro agricole	Production
5	COME	Projet de construction d'une boutique pour la promotion de la vente groupée du riz local dans la commune de Come	14 840 000	15 390 000	1	Boutique/Hangar	Commercialisation
6	GRAND POPO	Construction de 5 hangars dans les marchés de la Commune	24 861 550	24 861 550	5	Boutique/Hangar	Commercialisation
7	HOUEYOGBE	Aménagement hydro agricole de Agongoh	11 314 660	13 035 000	6	Aménagement hydro agricole	Production
8	HOUEYOGBE	Projet d'aménagement hydro agricole a Haindé	9 465 100	10 820 100	1	Aménagement hydro agricole	Production
9	HOUEYOGBE	Aménagement hydro agricole à Sinholoun	13 518 095	15 275 000	1	Aménagement hydro agricole	Production
10	LOKOSSA	Projet de construction de sept (07) hangars dans le marché Central NESTO d'ALMEIDA de Lokossa	15 098 883	15 098 883	7	Boutique/Hangar	Commercialisation

N°	Commune	Nature du projet	Montant de la subvention FAIA	Montant du Projet	Nombre d'ouvrage	Type d'investissement	Segment
11	LOKOSSA	Projet de construction de trois (03) boutiques de vente de produits agricoles au niveau du marché Central NESTO d'ALMEIDA de Lokossa	14 701 635	14 701 635	3	Boutique/Hangar	Commercialisation
12	DOGBO	Aménagement hydro agricole de 50 ha pour la production de cultures maraichères de contre saison à Dogbo dans les villages de Dékandji et de Kégbéhoué	36 128 495	39 900 000	1	Aménagement hydro agricole	Production
13	DJAKOTOMEY	Réalisation de Dalots sur piste de Djirritou	5 745 000	7 745 000	1	Piste/Ouvrage de franchissement	Tout
14	DJAKOTOMEY	Réalisation de 5 boutiques de vente de produits agricoles dans le marché d'Akodébahoumé	34 063 816	37 848 684	5	Boutique/Hangar	Commercialisation
15	KLOUEKANIME	Construction de Magasin de stockage dans le nouveau marché de Klouékanme	23 679 459	25 602 859	1	Magasin de stockage	Commercialisation
16	KLOUEKANIME	Construction de 4 hangars dans le nouveau marché de Klouékanme	12 718 451	14 287 851	4	Boutique/Hangar	Commercialisation
17	LALO	Projet de construction de boutique de vente d'intrants agricoles appropriés à Hlassamé	14 266 052	28 507 500	1	Boutique/Hangar	Intrant
18	LALO	Projet de construction d'ouvrages de franchissement	22 624 040	17 832 565	4	Piste/Ouvrage de franchissement	Tout
19	TOVIKLIN	Valorisation de bas fonds de Edouhoué pour la production intensive de riz, maraichage et pisciculture	12 420 431	13 420 431	1	Aménagement hydro agricole	Production
20	TOVIKLIN	Facilitation à l'accès des populations aux produits vivriers en temps de soudure: Construction de magasin de stockage	18 000 000	20 000 000	1	Magasin de stockage	Transformation
21	APLAHOUE	Construction de 6 hangars de vente groupée de produits agricoles et dérivés dans trois le marché de Godohou	30 757 489	33 757 489	6	Boutique/Hangar	Commercialisation

N°	Commune	Nature du projet	Montant de la subvention FAIA	Montant du Projet	Nombre d'ouvrage	Type d'investissement	Segment
22	APLAHOUE	Construction d'un magasin de vente groupée de produits agricoles et dérivés dans le marché de Kissamey	16 200 180	18 000 180	1	Magasin de stockage	Commercialisation
SOUS TOTAL MONO-COUFFO			405 977 464	423 696 079	63		
DEPARTEMENTS DE L'ATACORA ET DE LA DONGA							
23	BASSILA	Construction de 11 ouvrages de franchissement sur la route communale primaire Salmanga-Weiam	52 382 593	52 930 000	11	Piste/Ouvrage de franchissement	Tout
24	BOUKOMBE	Aménagement de la piste Tadonta-Dinatiponi avec construction de deux dalots et d'un caniveau d'accès.	36 699 270	23 846 500	4	Piste/Ouvrage de franchissement	Tout
25		Construction d'un magasin de stockage de produits vivriers + aire de séchage dans le village de Dipokor 1.		13 352 770	2	Magasin de stockage	Transformation
26	COBLY	Construction du marché de bétail de Tokibi	30 435 176	31 043 879	1	Boutique/Hangar	Commercialisation
27	COPARGO	Construction d'un magasin de stockage à Anandana	34 580 878	11 054 186	1	Magasin de stockage	Commercialisation
28		Construction de boutiques de produits fruitiers et maraîchers à Pabégou		23 726 692	1	Boutique/Hangar	Commercialisation
29	DJOUGOU	Construction de dix-sept (17) hangars de vente de produits agricoles dont six (06) au marché de Bougou, six (06) au marché de Partago et cinq (05) au marché de Paparapanga	69 050 589	65 500 000	17	Boutique/Hangar	Commercialisation
30		Construction d'une aire de séchage pour la transformation des produits agricoles et dérivés à Djéou		4 550 589	1	Aire de séchage	Transformation

N°	Commune	Nature du projet	Montant de la subvention FAIA	Montant du Projet	Nombre d'ouvrage	Type d'investissement	Segment
31		Construction d'un dalot 200 x 200 sur la piste KEROU-FETEKOU-ALIBORI		8 707 000	1	Piste/Ouvrage de franchissement	Tout
32	KEROU	Construction d'un magasin de stockage des intrants agricoles à Kossou	45 191 379	14 138 100	1	Magasin de stockage	Intrant
33		Construction d'un magasin et de trois hangars au marché central pour les groupements maraichers		24 440 279	4	Magasin de stockage	Commercialisation
34		Construction d'un magasin de stockage pour intrants et produits agricoles à Boro		19 519 565	1	Magasin de stockage	Intrant
35	KOUANDE	Construction d'un magasin de stockage pour intrants et produits agricoles à Tikougourou	57 019 719	19 499 564	1	Magasin de stockage	Intrant
36		Construction d'un magasin de stockage pour intrants et produits agricoles Fo-Tancé		19 499 564	1	Magasin de stockage	Intrant
37	MATERI	Construction de douze (12) hangars à six (06) places de vente de produits agricoles et dérivés au marché central de Matéri	54 110 317	32 400 500	12	Boutique/Hangar	Commercialisation
38		Construction de dix hangars à six places pour la vente de produits agricoles et dérivés dans le marché de Gouande		27 120 500	10	Boutique/Hangar	Commercialisation
39	NATITINGOU	Construction de trois magasins de stockage des produits vivriers aux marchés de Kotopounga, Perma et Takonta	41 086 024	41 086 024	3	Magasin de stockage	Commercialisation
40		Construction de deux hangars de douze (12) places pour la vente des produits maraichers au marché de Kassoua	25 151 512	16 600 000	2	Boutique/Hangar	Commercialisation
41	OUAKE	Construction d'un module de deux boutiques pour la vente groupée du riz étuvé au marché de Kassoua		9 751 512	2	Boutique/Hangar	Commercialisation

N°	Commune	Nature du projet	Montant de la subvention FAIA	Montant du Projet	Nombre d'ouvrage	Type d'investissement	Segment
42	PEHUNCO	Construction d'un magasin de stockage pour intrant agricole à Sinaourarou	38 106 341	19 439 529	1	Magasin de stockage	Intrant
43		Construction d'un magasin de stockage pour intrants agricoles à Tobré		19 666 812	1	Magasin de stockage	Intrant
44	TOUCOUNTOUNA	Construction d'un magasin de stockage des céréales racines et tubercules dans le marché central de Toucountouna	30 299 536	33 001 860	1	Magasin de stockage	Commercialisation
SOUS TOTAL ATACORA-DONGA			514.113.334	530.875.425	79		
TOTAL ZONE D'INTERVENTION			920 090 798	954 571 504	142		

4.8 Liste des MIP financés (UFR MC) et des PEA en instance de financement (UFR AD) au 31 décembre 2013

N°	Porteurs (Nom et prénoms)	Titre du projet	Filière concernée	Montant MIP ou PEA	Contre Partie Promoteur	Contribution FAJA	Montant de la 1 ^{ère} tranche
DEPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO							
1	DOTOU Hugues Pascal	Aménagement d'1 ha au système d'arrosage par aspersion au tourniquet pour la production intensive et en toutes saisons de tomate, de piment et de la carotte à Honwito, Arrondissement de Sè, Commune de Houéyogbé	Maraîchage	6 068 750	1 739 550	4 329 200	3 030 440
2	GAGBO Sossou Firmin	Aménagement de 1 ha pour l'installation d'un système d'irrigation par arrosage à la pomme pour la production intensive de la grande morelle, de tomate, de crinçin, de piment et de la carotte à HONHOUE-ACLO	Maraîchage	6 612 088	2 084 208	4 527 880	3 169 516
3	GOUFFLE Folly Théophile	Projet d'installation d'un système d'irrigation par aspersion sur 2 ha et d'acquisition d'équipement en vue d'intensifier la production maraîchère à Gbéhoué-Watchi dans la commune de Grand-Popo	Maraîchage	12 500 500	2 530 100	9 970 400	6 979 280
4	HOJANYE Kouessi Théodore	Aménagement d'un ha par un système d'irrigation aux tourniquets pour la production intensive du piment et de la grande morelle à Gbadagil/SE dans la Commune de Houéyogbé	Maraîchage	5 681 700	1 491 540	4 190 160	2 933 112

N°	Porteurs (Nom et prénoms)	Titre du projet	Filière concernée	Montant MIP ou PEA	Contre Partie Promoteur	Contribution FAIA	Montant de la 1 ^{ère} tranche
5	HOUNGUE Kouèssiba	Aménagement sommaire d'1 ha pour la production de tomate et de pastèque à Houinsia, Arrondissement de Sè, Commune de Houéyogbé	Maraîchage	4 150 425	1 172 600	2 977 825	2 084 477
6	Quenum Koffi Ghislain	Projet d'extension de la production du riz pluviale par l'aménagement de site à VEHA, Commune de Lokossa	Riz	14 539 200	4 558 000	9 981 200	6 986 840
7	Senou Roberte	Projet d'aménagement sommaire d'1 ha pour la production de la tomate, de la grande morelle, du piment et du crinçrin dans le village de SASUEKPA, Arrondissement de KPINNOU, Commune d'Athiémé	Maraîchage	3 433 000	514 950	2 918 050	2 042 635
8	SOSSA Mélévi Pauline	Projet d'aménagement au tourniquet d'1 ha pour la production intensive du piment et de la tomate à Ouédémé-Pédah, Commune de Corné	Maraîchage	5 710 000	856 500	4 853 500	3 095 383
9	TCHEHOU Yvette	Aménagement maraîcher de 1,5 ha pour la production de piment, tomate, gboma et gombo à Adohoun, Commune d'ATHIEME	Maraîchage	7 067 480	1 607 655	5 459 825	3 764 758
10	VIGAN Houévo	Projet d'aménagement d'un site rizicole d'1 ha à Adanlokpé, Commune d'Athiémé	Riz	4 851 500	727 725	4 123 775	2 886 645
11	ZANTOU M, Djanba	Projet d'aménagement hydroagricole de 2 ha pour la production du riz et du maraîchage en contre saison	Riz et Maraîchage	6 147 700	1 229 540	4 918 160	3 442 712
12	KINDJIHOUNDE Mathias	Aménagement d'1ha pour la production et la commercialisation des cultures maraichères à GLETA, Commune d'Athiémé	Maraîchage	2 952 800	590 560	2 362 240	1 653 568

N°	Porteurs (Nom et prénoms)	Titre du projet	Filière concernée	Montant MIP ou PEA	Contre Partie Promoteur	Contribution FAIA	Montant de la 1 ^{ère} tranche
13	MELAGODJI Mahulawè	Projet d'aménagement sommaire d'1 ha pour l'intensification de la production du piment, de la tomate et de la grande morelle à Agbedoumé, Commune de Toviklin	Maraîchage	6 914 800	1 902 160	5 012 640	3 508 848
14	TCHÉGNONHOU Daniel	Projet d'aménagement sommaire de 0,5 ha pour l'intensification de la production de tomate et de piment à Klémey dans la Commune de Toviklin	Maraîchage	4 765 000	1 168 600	3 596 400	2 517 480
15	DOSSOUENON Colbert	Projet d'acquisition d'équipement pour la production de 8 ha de semence certifiée de riz IR 841 à Ahomadégbé dans la commune de Lalo	Riz	11 665 600	5 247 600	6 418 000	4 492 600
16	Kakanou Clément	Projet d'aménagement d'un ha par le système d'irrigation goutte à goutte pour l'intensification de la production de tomate et du piment à Hounsa dans la Commune de Dogbo	Maraîchage	10 304 300	2 522 060	7 782 240	5 447 568
17	Klouvi Alfred	Projet d'aménagement sommaire pour l'intensification de la production de la tomate et du piment à Hollou lokodans la commune de Djakotomey	Maraîchage	6 046 700	2 040 140	4 006 560	2 804 592
SOUS TOTAL UFR MONO-COUFFO				119 411 543	31 983 488	87 428 055	60 840 454

N°	Porteurs (Nom et prénoms)	Titre du projet	Filière concernée	Montant MIP ou PEA	Contre Partie Promoteur	Contribution FAIA	Montant de la 1 ^{ère} tranche
DEPARTEMENTS DE L'ATACORA ET DE LA DONGA							
1	SAY Kuisiro (Association SOUROU BAYAYE)	Projet d'appui à l'accroissement de la compétitivité du "riz sourou"	Riz	146 625 000	4 800 000	50 000 000	
2	KORA BATA Lafia (CEPI Développement)	Projet d'appui à la centrale d'achat du riz PADDY dans les Départements de l'Atacora et la Donga (PA-CARP/AD)	Riz	70 675 700	8 528 200	49 975 000	
3	OFIO Alain (OGYA Développement)	Appui à la modernisation de l'unité de transformation du riz étuvé de l'entreprise OGYA développement	Riz	118 368 000	18 118 000	49 000 250	
4	MEGNANGLO Kouessi Michel (S2ID)	Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la mini-rizière de Bassila	Riz	151 355 931	81 601 931	50 000 000	
5	URCPA -AD	Projet Initiation des Producteurs à l'Agrobusiness de la filière anacarde (PIPA)	Anacarde	420 658 782	350 085 250	48 373 532	
6	SERO AMADOU Latifou (Coopérative Agro-pastorale de Natifingou)	Installation d'un centre de production et de séchage de piment long de consommation	Maraîchage	42 130 000	2 000 000	31 176 200	
7	BEMOU Nékissima Elisée (ETHIQUE-AGRI)	Appui au développement des CV piment et tomate dans l'arrondissement de Kotopounga	Maraîchage	2 485 500	274 500	2 211 000	
8	AZONWADE Joël Urbain A. (CEMA-BENIN)	Installation d'un centre de fabrication, de maintenance des matériels et équipement agricole	Anacarde, maraîchage et riz	5 807 000	3 307 000	2 500 000	

N°	Porteurs (Nom et prénoms)	Titre du projet	Filière concernée	Montant MIP ou PEA	Contre Partie Promoteur	Contribution FAIA	Montant de la 1 ^{ère} tranche
9	GBEGAN Létondé Désirée (Centre de Promotion des Initiatives de Base)	Guichet achat -- vente de produits maraichers, riz anacarde et leurs dérivés	Anacarde, maraichage et riz	3 333 300	333 300	2 500 000	
	SOUS TOTAL UFR ATACORA-DONGA						
	TOTAL GENERAL						
				1 080 850 756	501 031 669	373 164 037	60 840 454